



# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

**RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
Paix - Travail - Patrie  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

**SECRETARIAT GENERAL**

**ARMP**  
Agence de Régulation  
des Marchés Publics

**REPUBLIC OF CAMEROON**  
Peace - Work - Fatherland  
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

**SECRETARIAT GENERAL**

**AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS**  
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

**CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS**  
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

**010703**

**I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender**  
N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016  
MO ou MOD / CA or DCA : ARMP  
Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

**II- Quittance / Receipt**  
N° / No. : 16092369  
Date et lieu : 09/06/2016  
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :  
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A  
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845  
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCSGG4125  
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua, le 09/06/2016  
Done at

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: [www.pridesoft.arp.cm/cne](http://www.pridesoft.arp.cm/cne) SMS: 695539718 Site web: [www.arp.cm](http://www.arp.cm)

**Le CNE  
ELECTRONIQUE**  
est désormais disponible !  
(e-CNE)

Accès Facile  
Sécurisé

**DANS CE NUMERO :**

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

DEFENSE	12	SOCIAL	02	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	04
RURAL	01	ECONOMIE	02	INFRASTRUCTURE	05
ADMINISTRATION	07				

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">153/AOIO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°153/AOIO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2016 DU 14/10/2016 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE CONTROLE DE QUALITE DE SERVICE DES RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES A L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	16-12-2016

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">161 /AOI/PR/MINMAP/CCPM-AG/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL NO161 /AOI/PR/MINMAP/CCPM-AG/2016 LE PRÉSENT AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) SUIV L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS DU PROJET PARU DANS DEVELOPMENT BUSINESS N° AFDB617-08/15 DU 28/08/2015 EN LIGNE ET SUR LE PORTAIL DE LA BANQUE (WWW.AFDB.ORG).
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	19-12-2016

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">160/AOIR/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°160/AOIR/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU 26/10/2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'AUDIT TECHNIQUE « AU FIL DES TRAVAUX » : DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER, DU CONTRÔLE TECHNIQUE ET DES PRESTATIONS DE PREVENTION ET SECURITE ROUTIERES SUR FINANCEMENT DU « GUICHET ENTRETIEN » DU FONDS ROUTIER(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	14-12-2016

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">022 /AONO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022 /AONO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 27/10/2016 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE LA FOURNITURE D'INTRANTS ET DES EQUIPEMENTS AGRICOLES POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE MAÏS DE NYAMBOYA, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA, EN QUATRE (04) LOTS.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	28-11-2016

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">040/AONO/SNI/CIPM /2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 040/AONO/SNI/CIPM /2016 DU 28 OCT 2016 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VÉHICULES À LA SNI (LOTS 1 ET 2)
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	23-11-2016



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 DU 31/10/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 DU 31/10/2016 POUR LE CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA BASE VIE DU BATAILLON MILITAIRE DE MEKIN, ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSALA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD. FINANCEMENT : BUDGET D'HYDRO-MEKIN EXERCICES 2016.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	22-11-2016

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">05/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 DU 31 OCT. 2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 DU 31 OCT. 2016 POUR LE CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS AU TITRE DE LA RELOCALISATION DES PERSONNES AFFECTEES PAR LE PROJET MEKIN DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGES, ZONE DU DJA ET LOBO FINANCEMENT : BUDGET D'HYDRO-MEKIN EXERCICES 2016 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	22-11-2016

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">13/AONO/CRTV/CIPM/16</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CRTV/CIPM/16 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES D'INFOGRAPHIE, MONTAGE ET DESSINS ANIMES ET DE LABORATOIRE DE L'INSTITUT DE FORMATION ET DE CONSERVATION DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL DE LA CRTV (IFCPA), EXERCICE 2016, PIECE N°2 AVIS D'APPEL D'OFFRES FINANCEMENT: BUDGET PROGRAMME DE LA CRTV- EXERCICE 2016
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	10-11-2016

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">06/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 du 31 OCT 2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 DU 31 OCT 2016 POUR LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS AU TITRE DE LA RELOCALISATION DES PERSONNES AFFECTEES PAR LE PROJET MEKIN DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGES, VILLAGE NYABIZOU PAR BENG BIS
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	31-10-2016

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 du 31 OCT 2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 DU 31 OCT 2016 POUR LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS AU TITRE DE LA RELOCALISATION DES PERSONNES AFFECTEES PAR LE PROJET MEKIN DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGES, VILLAGE AWO'ON PAR BENG BIS
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	22-11-2016

<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">017/AONO/CRTV/CIPM/16</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CRTV/CIPM/16 POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE ET LA REEVALUATION DES IMMOBILISATIONS DE LA CRTV EXERCICE 2016 PIÈCE N°1: AVIS D'APPEL D'OFFRES FINANCEMENT: BUDGET DE LA CRTV- EXERCICE 2016
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	22-11-2016

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**12**

**Reference** [159/AONO/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO159/AONO/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU 26/10/2016 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE (2017, 2018 ET 2019) DES POLICES D'ASSURANCES EN CINQ (05) LOTS INDEPENDANTS À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART)

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 04-12-2016

**13**

**Reference** [041/AONO/SNI/CIPM/16 DU 31 AOUT 2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 041/AONO/SNI/CIPM/16 DU 31 AOUT 2016 POUR L'EXECUTION DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PROPRIETES IMMOBILIERES DE LA SNI FINANCEMENT : BUDGETS DE LA SNI 2016 ET 2017

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 28-11-2016

**14**

**Reference** [14237](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14237 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE LA PRISON DE KRIBI.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 02-12-2016

**15**

**Reference** [14234](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14234 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE KRIBI.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 28-11-2016

**16**

**Reference** [14238](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°14238 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE LA PRISON DE MONATELE.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 02-12-2016

**17**

**Reference** [14240](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14240 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE LA PRISON DE DSCHANG.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 05-12-2016

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**18**

**Reference** [14233](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14233 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE LA COUR D'APPEL DE L'EXTREME NORD.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 30-11-2016

**19**

**Reference** [14235](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14235 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE TIGNERE.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 30-11-2016

**20**

**Reference** [14236](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14236 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE TOUBORO.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 30-11-2016

**21**

**Reference** [14239](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14239 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE LA PRISON DE YAGOUA.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 02-12-2016

**22**

**Reference** [14241](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14241 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE LA PRISON DE BANYO.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 05-12-2016

**23**

**Reference** [14229](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14229 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE BATIBO.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 28-11-2016

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**24**

**Reference** [14231](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°14231 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE BANYO.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 28-11-2016

**25**

**Reference** [14232](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14232 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE DSCHANG.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 28-11-2016

**26**

**Reference** [0133/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM DU 25/10/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°0133/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/CRTV/CIPM/16 POUR LA FOURNITURE DE PROGRAMMEURS DE COMPOSANTS ELECTRONIQUES POUR LA MAINTENANCE DES EMETTEURS DU RESEAU DE DIFFUSION DE LA CRTV EXERCICE 2016

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**27**

**Reference** [0129/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM DU 25/10/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 0129/CRTV/DG/D F/SDAG/SM DU 25 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CRTV/CIPM/16 POUR LA FOURNITURE DES SUPPORTS AUDIOVISUELS ET CONSOMMABLES DE PRODUCTION TV A LA CRTV EXERCICE 2016

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**28**

**Reference** [004/C/MINCOMMERCE/FODECC/PA3C](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 004/C/MINCOMMERCE/FODECC/PA3C PORTANT INFRUCTOSITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/MINCOMMERCE/PA3C/CIPM-FODECC/2016 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT AU PROJET ASSAINISSEMENT DE LA COMMERCILISATION INTERNE DU CACAO ET DU CAFE (PA3C) EN DEUX LOTS DISTINCTS. BUDGET FODECC 2016 - IMPUTATION : 22 20 01 214

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**29**

**Reference** [134/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM du 25/10/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°0134/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM DU 25 OCTOBRE 2016 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AMI/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM DU 19 AVRIL 2016 POUR LA PRE-QUALIFICATION DE CABINETS CHARGES DE LA REALISATION DE L'INVENTAIRE ET LA REEVALUATION DES IMMOBILISATIONS DE LA CRTV EXERCICE 2016

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>30</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0001/C/MINRESI/FODECC/SDMVCC/CN/16</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 0001/C/MINRESI/FODECC/SDMVCC/CN/16 DU 25 OCT 2016 PORTANT ATTRIBUTION D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT, EN PROCÉDURE D'URGENCE <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>31</b>	<b>Reference</b> <a href="#">207/C/PR/MINMAP/DGMI/DMBEC/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°207/C/PR/MINMAP/DGMI/DMBEC/2016 DU 27 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°051/AONO/MINMAP/CCPM-BEC/2016 DU 05 AVRIL 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA COMMISSION DES FORETS DE L'AFRIQUE CENTRALE <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>32</b>	<b>Reference</b> <a href="#">206/D/MINMAP/SG/DGMI/D</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°206/D/MINMAP/SG/DGMI/DPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTE ATIO AL O VERT N°099/A010/MINMAP/CCPM-AI/2016 DU 18 JUILLET 2016, POUR LA SELECTION D'UN EPCCS DA S LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DE DEUX PUIITS DE PRODUCTION D'EAU BRUTE A LA SONARA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA SONARA EXERCICE 2016 ET SUIVANTS <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>33</b>	<b>Reference</b> <a href="#">205/C/PR/MINMAP/SG/D6II/DL/CE1/CEA5</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°205/C/PR/MINMAP/SG/D6II/DL/CE1/CEA5 DU 27 OCTOBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°098/AOIR/MINMAP/CCPM-TR/2016 DU 12 JUILLET 2016 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE BATCHENGA - NTUI - YOKO - LENA (LOT 1 BATCHENGA - NTUI AVEC LA CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA SANAGA À NACHTIGAL).FINANCEMENT : • AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD) PRÊT AFD N° CCM 1342 (APPROUVÉ PAR SON CA DU 09/07/2015)• RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DES EXERCICES 2015 ET SUIVANTS) POUR LES TAXES <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>34</b>	<b>Reference</b> <a href="#">204/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE3/CEA3/kyr/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°204/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE3/CEA3/KYR/2016 DU 26 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 088/AONR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU 23 JUIN 2016 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCES A LA CAMEROON WATER UTILITIITS CORPORATION (CAMWATER) EN QUATRE (04) LOTS. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>35</b>	Reference	<a href="#">1732 /C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 25/10/2016</a> Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N° 1732 /C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 25/10/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 103 /AONO/MINTP/CMPM/2016 DU 21/09/2016 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF L'ACQUISITION POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES TECHNIQUES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS D'UN SCANNER MOBILE TERRESTRE TRIMBLE MX2. FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICE 2016, IMPUTATION : 36 469 02 33 00 125 2031.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

<b>36</b>	Reference	<a href="#">203/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE1/CEA3/2016</a> Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°203/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE1/CEA3/2016 DU 26 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°100/AONO/PR/MINMAP/CCPM-SP1/2016 DU 18 JUILLET 2016 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS EN ASSURANCE AUTOMOBILE (LOTI.), GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT2), SANTE GROUPE: MALADIE, INDIVIDUELLE ACCIDENT ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE PERSONNEL ET FAMILLES (LOT 3) A LA CRTV. FINANCEMENT: BUDGET CRTV 2016-2017-2018
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>37</b>	Reference	<a href="#">208/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE4/CEA7/2016</a> Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°208/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE4/CEA7/2016 DU 27 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°116/AONO/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU 23 AOUT 2016 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>38</b>	Reference	<a href="#">052/C/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMS/2016</a> Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°052/C/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMS/2016 DU 31/10/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX ÉTUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE FONCTION ET DES CASES DE PASSAGE SUR UNE PARCELLE DE TERRAIN DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) SITUÉE AU QUARTIER BÉPANDA, ARRONDISSEMENT DE DOUALA VÈME . SUIVANT L'AONR EN PROCÉDURE D'URGENCE N°039/AONR/PR/MINMAP//DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2016 DU 16.09.2016.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

<b>39</b>	Reference	<a href="#">0131/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM DU 25/10/2016</a> Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0131/ CRTV/DG/DAF/SDAG/SM DU 25 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/CRTV/CIPM/16 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES A LA CRTV EXERCICE 2016
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>40</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">348 /D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 25/10/2015</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION 348 /D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 25/10/2015 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 103 /AONO/MINTP/CMPM/2016 DU 21/09/2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF L'ACQUISITION POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES TECHNIQUES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS D'UN SCANNER MOBILE TERRESTRE TRIMBLE MX2. FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICE 2016, IMPUTATION : 36 469 02 33 00 125 2031.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>41</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">DECISION N°77/D/CUD/SG/DIVMAP/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°77/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT. N° 78/AONR/CUD/CIPM/2016 DU 31 AOÛT 2016 POUR LES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DE LA STABILISATION DE L'ÉBOULEMENT DE L'UNIVERSITE DE DOUALA
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>42</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">DECISION N°78/D/CUD/SG/DIVMAP/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°78/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT. N° 58/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 27 JUIN 2016 POUR LES TRAVAUX D'URGENCE DE REHABILITATION DU RESEAU DE DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DANS LA PARTIE SINISTRÉE DU MARCHÉ CENTRAL DE DOUALA
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>43</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">DECISION N°79/D/CUD/SG/DIVMAP/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°79/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 19/DC/CUD/CIPM/2016 DU 10 AOÛT 2016 POUR L'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

# MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°153/AOIO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2016 DU 14/10/2016 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE CONTROLE DE QUALITE DE SERVICE DES RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES A L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
222 210

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre Délégué à la Présidence, Chargé des Marchés Publics, lance en procédure d'urgence pour le compte de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements techniques de contrôle de qualité de service des réseaux de communications électroniques à l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART).

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent la fourniture, l'installation, la mise en service de trois (03) plateformes techniques complètes de contrôle de la qualité de service des réseaux mobiles GSM/GPRS/EDGE/CDMA2000/WIMAX/EVDO/WCDMA/UMTS/HSDPA/ HSUPA/LTE incluant les services voix, les services SMS/MMS, et les services Data mobile (Internet, WAP, téléchargement de fichiers, etc.), la fourniture d'un kit d'outils de contrôle fibre optique (Réflectomètre et power mètre), de deux véhicules 4X4 pour les drive test, un kit de modules de rechange pour les équipements de contrôle de la qualité de service, de trois (03) imprimantes laser couleur et les formations sur l'exploitation de tous ces équipements.

Les spécifications techniques de ces équipements sont détaillées dans la Pièce N°5 (Descriptif de la Fourniture) du présent DAO.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de sept cent soixante millions **(760 000 000) Francs CFA.**

## 4. Allotissement

Lot unique

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute société ou entreprise spécialisée dans la fabrication et/ou la distribution et l'installation de matériels de contrôle de la qualité de service.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de l'ART de l'exercice 2016, sur la ligne d'imputation budgétaire Ligne 222 210 « Matériel et équipements techniques ».

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à partir du \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, heure locale, chaque jour ouvrable à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres du MINMAP, sise à l'ancienne ambassade des Etats Unis à Yaoundé, Cameroun., Tél : 222 20 49 13.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres du MINMAP, sise à l'ancienne ambassade des Etats Unis à Yaoundé dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Trois cent mille **(300 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier par versement à BICEC compte N°3359880000189 au profit de « compte spécial CAS – ARMP ».

La copie du reçu de versement sera présentée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doit être déposée à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres du MINMAP, sise à l'ancienne ambassade des Etats Unis à Yaoundé, au plus tard **le 16 décembre 2016 à 10 heures, heure locale**, et revêtue de la mention:

*Appel d'Offres International Ouvert N°153/AOIO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2016 du 14/10/2016 pour la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements techniques de contrôle de la qualité de service des réseaux mobiles à l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) en Procédure d'urgence*

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour l'exécution des prestations objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois jour pour jour, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont le nom figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **15 200 000 (quinze million deux cent mille francs CFA)**.

Cette caution de soumission a une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 16 décembre 2016 à 11 heures** par la Commission Centrale de Passation des Marchés des Approvisionnements Généraux du MINMAP dans la salle de deuxième étage, en face de CAMINSUR.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité d'une d'elle après 48 heures accordées pour rendre ladite pièce conforme,
- document falsifiée ou fausse déclaration,
- non-conformité aux spécifications techniques,
- Absence du prospectus ou fiches techniques du fabricant indiquant clairement les adresses web du fabricant pour vérification,
- Garantie des équipements inférieurs à douze (12) mois,
- Absence de l'autorisation du (des) fabricants pour chaque équipement (en dehors des véhicules),
- Absence d'un engagement à disposer d'un SAV
- Non satisfaction à au moins sept (06) des huit (08) critères essentiels.

### 2. Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque sous-critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

- Présentation des offres;
- Référence (marchés similaires) au moins une au cours de 10 dernières années pour les prestations similaires ;
- Qualifications et expériences du personnel clé affecté à la réalisation des prestations ;
- Protocole des tests de fonctionnement des équipements proposés ;
- Chiffre d'affaires annuel 500.000.000 FCFA;
- Délai et planning de livraison ;
- Conformité du programme de Formation à l'exploitation et à la maintenance ;
- Plan assurance qualité

La grille de notation est détaillée en page 91.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait tous les critères et dont l'offre financière est évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres du MINMAP, sise à l'ancienne ambassade des Etats Unis à Yaoundé, Cameroun, Tél : 222 20 49 13, avec copie au Maître d'Ouvrage.

YAOUNDE le 14 Octobre 2016

Le MINISTRE

**ABBA SADOU**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL NO161 /AOI/PR/MINMAP/CCPM-AG/2016 LE PRÉSENT AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) SUIVANT L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS DU PROJET PARU DANS DEVELOPMENT BUSINESS N° AFDB617-08/15 DU 28/08/2015 EN LIGNE ET SUR LE PORTAIL DE LA BANQUE (WWW.AFDB.ORG).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , FOND SPECIAL DU NIGERIA(FSN)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un prêt additionnel du Fonds Spécial du Nigéria (FSN) pour couvrir le coût du Projet d'Appui à la Modernisation du Cadastre et au Climat des Affaires (PAMOCCA), et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements relatifs au marché pour l'acquisition des équipements techniques de topographie et de géodésie.

### 2. Allotissement

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics pour le compte du Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières invite, par le présent Appel d'offres international, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des équipements techniques de topographie et de géodésie comme suit :

Lot unique : Fourniture des équipements techniques de topographie et de géodésie

- vingt (20) récepteurs GPS (type SIG) ;
- trente-deux (32) GPS de navigation ;
- deux (02) récepteurs GPS bi-fréquence (mobile) ;
- quinze (15) récepteurs GPS bi-fréquence (base) ;
- trente-quatre (34) stations totales.

Le lot représente un marché et les quantités indiquées sont indivisibles. Le soumissionnaire doit obligatoirement offrir l'ensemble de la ou des quantité(s) indiquée(s) pour le lot. Les offres partielles ne seront en aucun cas prises en considération.

### 3. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un prêt additionnel du Fonds Spécial du Nigéria (FSN) pour couvrir le coût du Projet d'Appui à la Modernisation du Cadastre et au Climat des Affaires (PAMOCCA), et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements relatifs au marché pour l'acquisition des équipements techniques de topographie et de géodésie.

### 4. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille **(100 000) Francs CFA** ou son équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement se fera par virement bancaire dans le Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP N°335 988 60001-94 à la BICEC.

### 5. Remises des offres

Les offres doivent être déposées à la Cellule de Lancements des Appels d'Offres, sise au cabinet du Ministre des Marchés Publics au plus tard le **19 décembre 2016 à 10 heures**, heure locale et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de onze millions cinq cent mille **(11 500 000) Francs CFA** ou son équivalent dans une monnaie librement convertible.

## 6. Delai de Livraison

Le délai de livraison pour chacun des lots est de quatre-vingt-dix **(90) jours**.

## 7. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **le 19 décembre 2016 à 11heures**, à l'adresse suivante :

## 8. Durée Validité des Offres

Les offres doivent être valides durant une période de 118 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

## 9. Renseignements Complémentaires

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse suivante :

La Cellule de Lancements des Appels d'Offres (CALAO), sise au cabinet du Ministre des Marchés Publics – Yaoundé - Cameroun, Tél. : (237) 2 22 23 86 79 Ou A la Cellule d'Exécution du Projet d'Appui à la Modernisation du Cadastre et au Climat des Affaires (PAMOCCA) – Yaoundé - Cameroun, Tél. : (237) 222 23 93 04 / 677 779 885

Email. : [cep\\_pamocca@yahoo.fr](mailto:cep_pamocca@yahoo.fr);

YAOUNDE le 26 Octobre 2016

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**ABBA SADOU**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°160/AOIR/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU 26/10/2016  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'AUDIT TECHNIQUE « AU FIL DES  
TRAVAUX » : DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER, DU CONTRÔLE TECHNIQUE ET DES  
PRESTATIONS DE PREVENTION ET SECURITE ROUTIERES SUR FINANCEMENT DU « GUICHET  
ENTRETIEN » DU FONDS ROUTIER(EN PROCÉDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République du Cameroun chargé des Marchés Publics, Autorité Contractante, lance pour le compte du Fonds Routier un Appel d'Offres International Restreint pour le recrutement d'un Consultant chargé de l'audit technique « au fil des travaux » : des travaux d'entretien, du contrôle technique et des prestations de prévention et sécurité routières sur financement du « Guichet Entretien » du Fonds Routier. L'intervention se fera sur le lot unique du Réseau Nord comportant les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême Nord.

### 2. Consistance des prestations

La mission d'audit technique vise à :

- Donner une description quantifiée des infrastructures auditées ;
- Vérifier la conformité des travaux et de leurs coûts avec les programmes ;
- S'assurer de la qualité des travaux, de leur conformité avec les projets d'exécution, du respect des termes des contrats à tous les niveaux ;
- Vérifier les prix unitaires des décomptes par rapport aux marchés, ainsi que le montant des travaux réellement exécutés ;
- Vérifier que les experts proposés dans l'offre sont mobilisés et utilisés à temps opportun ;
- S'assurer que le processus de contrôle effectué par la maîtrise d'œuvre et sa supervision par la maîtrise d'ouvrage permet un suivi correct ;
- S'assurer que l'archivage des dossiers est convenablement effectué chez l'Entrepreneur, chez le Maître d'Œuvre, chez le Maître d'Ouvrage et chez le Payeur ;
- Faire des recommandations pour l'amélioration de la qualité des prestations.

### 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel TTC FCFA de **220 000 000 (Deux cent vingt millions)**

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Consultants suivants, sélectionnés au terme de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt du 21 avril 2016, à savoir :

- Groupement SAFEGE AFRIQUE CENTRALE /SAFEGE : BP : 415 Yaoundé Cameroun
- Groupement COMETE INTERNATIONAL/C&A ASSOCIES : BP : 5282 Yaoundé Cameroun

### 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Routier à travers le « Guichet Entretien », exercices 2016 et suivants, pour un montant prévisionnel **TTC FCFA de 220 000 000 (Deux cent vingt millions)**

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de **la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics, située au 1er étage du rez de chaussée du bâtiment "A" porte R09 Tél/Fax : 222 22 95 83** à Yaoundé, dès publication du présent avis, et sur présentation d'une quittance de versement au **trésor public** d'une somme non remboursable de **150 000 (Cent cinquante mille) francs CFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de **la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics, située au 1er étage du rez de chaussée du bâtiment "A" porte R09 Tél/Fax : 222 22 95 83** à Yaoundé, dès publication du présent avis, et sur présentation d'une quittance de versement au **trésor public** d'une somme non remboursable de **150 000 (Cent cinquante mille) francs CFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

## 8. Remises des offres

Les offres paraphées, rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics, située au **1er étage du rez de chaussée du bâtiment "A" porte R09**, porte R09 Tél/Fax : 222 22 95 83, au plus tard le **14 décembre 2016 À 13 heures** et devront porter la mention :

*APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 160 /AOIR/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 du 26/10/2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'AUDIT TECHNIQUE « AU FIL DES TRAVAUX » : DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER, DU CONTRÔLE TECHNIQUE ET DES PRESTATIONS DE PREVENTION ET SECURITE ROUTIERES SUR FINANCEMENT DU « GUICHET ENTRETIEN » DU FONDS ROUTIER. (En procédure d'urgence)  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de vingt-quatre (24) mois dont une tranche ferme de douze (12) mois et une tranche conditionnelle de douze (12) mois.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO d'un montant de **2 000 000 (deux millions) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la durée de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le jour du dépôt à 14 heures** par la Commission Centrale de Passation des Marchés des Services et des Prestations Intellectuelles, sise au rez de chaussée du Bâtiment A du MINMAP à Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

### *Critères éliminatoires*

- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausses déclarations, falsification ou substitution de documents ;
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative et technique ;
- Offre financière incomplète ;
- Note technique inférieure à 60/100 points.

### *2. Critères essentiels*

1	COMPETENCES DU CABINET OU BUREAU D'ETUDES ET REFERENCES	10 POINTS
2	QUALIFICATIONS ET COMPETENCE DU PERSONNEL CLE POUR LA MISSION	60 POINTS
3	COMPREHENSION Des TeRmes de reference ET METHODOLOGIE PROPOSEE	27 POINTS
4	PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE	03 POINTS
Total		100 POINTS

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection de « Qualité-Coût », conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

### 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics, située au 1<sup>er</sup> étage d u rez de chaussée \_porte R09 du bâtiment « A », porte R09 Tél/Fax : 222 22 95 83 ou au Fonds Routier (12<sup>ème</sup> étage, immeuble SNI ; BP 6221 Yaoundé ; Tel 222 22 47 52/89 ; [www.fondsroutiercameroun.org](http://www.fondsroutiercameroun.org)).

YAOUNDE le 26 Octobre 2016

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**ABBA SADOU**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022 /AONO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 27/10/2016  
EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE LA FOURNITURE D'INTRANTS ET DES EQUIPEMENTS  
AGRICOLLES POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE MAÏS DE NYAMBOYA, DEPARTEMENT DU MAYO  
BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA, EN QUATRE (04) LOTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , PLANUT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des Marchés Publics (Autorité contractante), lance dans le cadre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique, pour le compte du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT en vue de la fourniture d'intrants et des équipements agricoles pour l'agropole de production de maïs de Nyamboya, Département du Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

*Pour les lots 1 et 2 :*

- l'achat ;
- le transport, et la manutention.

*Pour les lots 3 et 4 :*

- l'achat ;
- le transport et la manutention ;
- l'assemblage et la mise en service ;
- la maintenance pendant la période de garantie ;
- la formation pour l'utilisation des machines.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trois cent trente et un millions sept cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent **(331 797 300) francs CFA**, repartit par lot comme suit :

LOT	DESIGNATION	COUT PREVISIONNEL (FCFA)
1	Fourniture de 10 000 kg de semences de maïs hybride (PANNAR 12 ou CHH101)	Trente-trois millions quatre-vingt-trois mille huit cent cinquante (33 083 850)
	Total Lot 1	Trente-trois millions quatre-vingt-trois mille huit cent cinquante (33 083 850)
2	Fourniture de 2 200 sacs de 50 kg d'engrais NPK 14 24 14 Complexes en granulé	Cinquante-six millions quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent cinquante (56 099 850)
	Fourniture de 1 200 sacs d'urée à 46% N de 50 kg	Trente millions six cent treize mille six cent (30 613 600)
	Total Lot 2	Quatre-vingt-six millions sept cent treize mille quatre cent cinquante (86 713 450)
3	Fourniture d'une castreuse 8 rangs	Quatre-vingt millions (80 000 000)
	Total Lot 3	Quatre-vingt millions (80 000 000)
4	Fourniture de quatorze semoirs-épandeurs pneumatiques (fertiliseur) direct	Soixante-quinze millions (75 000 000)
	Fourniture d'un séchoir mobile à gazole	Trente-sept millions (37 000 000)
	Fourniture d'une remorque benne 16 tonnes minimum	Vingt millions (20 000 000)
	Total Lot 4	Cent trente-deux millions (132 000 000)
TOTAL GENERAL		Trois cent trente-et-un millions sept cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent (331 797 300)

#### 4. Allotissement

Les prestations de l'étude sont subdivisées en lots ainsi qu'il suit :

LOT	DESIGNATION	LIEU DE LIVRAISON
1	Fourniture de 10 000 kg de semences de maïs hybride (PANNAR 12 ou CHH101)	Site d'implantation du projet sis à Nyamboya, Arrondissement de BANKIM, Département de MAYO BANYO, Région de l'ADAMAOUA.
2	Fourniture de 2 200 sacs 50 kg d'engrais NPK 14 24 14 Complexes en granulé	
	Fourniture de 1 200 sacs d'urée à 46% N de 50 kg	
3	Fourniture d'une castuse 8 rangs	
4	Fourniture de quatorze semoirs-épandeurs pneumatiques (fertiliseur) direct	
	Fourniture d'un séchoir mobile à gazole	

#### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises ayant une expérience avérée dans les domaines de la fourniture des intrants et des équipements agricoles.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique (PLANUT).

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Technique de suivi de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique, sis au premier étage, porte 135 de l'immeuble abritant le Secrétariat Général des Services du Premier Ministre à Yaoundé, dès publication du présent Avis

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Technique de suivi de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique, sis au premier étage, porte 135 de l'immeuble abritant le Secrétariat Général des Services du Premier Ministre à Yaoundé, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement de la somme de cent cinquante mille **(150 000) Francs CFA** payable, au Trésor Public au titre des frais d'achat du dossier où seront mentionnés les noms du soumissionnaire et numéro de l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront être déposées contre récépissé ou recommandées avec accusé de réception aux Services du Premier Ministre à l'attention du Secrétariat Technique du Comité de Suivi de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Économique au plus tard **le 28 novembre 2016 à 10 heures**, et devront porter la mention suivante:

*«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 27/10/2016 EN PROCEDURE D'URGENCE, EN VUE DE LA FOURNITURE D'INTRANTS ET DES EQUIPEMENTS AGRICOLES POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE MAÏS NYAMBOYA, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA, EN QUATRE (04) LOTS ».*

*FINANCEMENT: BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE*

*«À N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations, objet du présent Appel d'offres est de trois (03) mois pour les lots 1 et 2, et six (06) mois pour les lots 3 et 4, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Le montant par lot se présente ainsi qu'il suit :

LOT	DESIGNATION	MONTANT CAUTION (FCFA)
1	Fourniture de 10 000 kg de semences de maïs hybride (PANNAR 12 ou CHH101)	Six cent-cinquante mille (650 000)
2	Fourniture de 2 200 sacs de 50 kg d'engrais NPK 14 24 14 Complexes en granulé	Un million sept cent mille (1 700 000)
	Fourniture de 1 200 sacs d'urée à 46% N de 50 kg	
3	Fourniture d'une castreuse 8 rangs	Un million cinq cent mille (1 500 000)

LOT	DESIGNATION	MONTANT CAUTION (FCFA)
4	Fourniture de quatorze semoirs-épandeurs pneumatiques (fertiliseur) direct	Deux millions cinq cent mille (2 500 000)
	Fourniture d'un séchoir mobile à gazole	
	Fourniture d'une remorque benne 16 tonnes minimum	

Cette caution provisoire sera valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, Etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières se fera en un temps, **le 28 novembre 2016 à 11 heures précises** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PLANUT, siégeant au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant le Secrétariat Général des Services du Premier Ministre.

Les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

#### 1. Pièces administratives

- Pièce falsifiée ou non authentique ;
- Absence d'une pièce quelconque.

#### 2. Offre technique

##### Pour le lot 1 :

- Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originales ;
- Note technique inférieure ou égale à dix (10) critères essentiels sur quatorze (14) ;
- Non-respect de certaines spécifications techniques importantes : Semence maïs hybride (PANNAR 12 ou CHH 101) ;
- Non présentation de l'agrément d'activités semencières ;

##### Pour le lot 2 :

- Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originales ;
- Note technique inférieure ou égale à quatorze (14) critères essentiels sur vingt (20) ;
- Non-respect de certaines spécifications techniques importantes :
  - Engrais NPK 14 24 14 Complexes en granulé ;
  - Urée (46% N) ;
- Non présentation de l'agrément de distribution des produits phytosanitaires ;

##### Pour le lot 3 :

- Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originales ;
- Note technique inférieure ou égale à treize (13) critères essentiels sur dix-huit (18) ;
- Non-respect de certaines spécifications techniques importantes : Castreuse 8 rangs, 2 m en dessous du châssis, avec

équipement de pulvérisation, réservoir de 1500 litres minimum, rampe de 12m minimum, Option : bras de castrage à rouleaux, Coupe-mâles, Kit porte-castreurs, Contrôle de la hauteur de coupe à gestion électronique ;

-Absence de catalogue.

-Non présentation du certificat d'origine des équipements.

#### **Pour le lot 4 :**

-Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

-Fausse déclaration, documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originales ;

-Note technique inférieure ou égale à vingt-deux (22) critères essentiels sur trente-et-un (31) ;

-Non-respect de certaines spécifications techniques importantes :

-Semoir-épandeur pneumatique, repliage hydraulique 8 rangs ;

-Séchoir mobile avec une capacité en volume de 13 m<sup>3</sup> minimum ;

-Remorque benne 16 tonnes minimum : nombre d'essieu deux (02).

-Absence de catalogue.

-Non présentation du certificat d'origine des intrants.

### **3. Offre financière**

-Offre financière incomplète pour l'absence d'une des pièces ci-après :

-la soumission ;

-le Bordereau des Prix Unitaires ;

-le Devis Quantitatif et Estimatif ;

-le Sous-Détail des prix unitaires ;

-Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

### **2. Critères essentiels**

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

#### **Pour le lot 1 :**

-Présentation de l'offre sur 02 critères ;

-Expérience du soumissionnaire sur 04 critères ;

-Respect des caractéristiques techniques sur 04 critères ;

-Accès à une ligne de crédits et autres ressources financières sur 01 critère ;

-Preuves d'acceptation des conditions du marché sur 02 critères ;

-Chronogramme de livraison sur 01 critère.

#### **Pour le lot 2 :**

-Présentation de l'offre sur 02 critères ;

-Expérience du soumissionnaire sur 04 critères ;

-Respect des caractéristiques techniques sur 10 critères ;

-Accès à une ligne de crédits et autres ressources financières sur 01 critère ;

-Preuves d'acceptation des conditions du marché sur 02 critères ;

-Chronogramme de livraison sur 01 critère.

#### **Pour le lot 3 :**

-Présentation de l'offre sur 02 critères ;

-Expérience du soumissionnaire sur 04 critères ;

-Respect des caractéristiques techniques sur 06 critères ;

-Accès à une ligne de crédits et autres ressources financières sur 01 critère ;

-Preuves d'acceptation des conditions du marché sur 02 critères ;

-Chronogramme de livraison sur 01 critère ;

-Service après-vente sur 02 critères.

#### **Pour le lot 4 :**

-Présentation de l'offre sur 02 critères ;

-Expérience du soumissionnaire sur 04 critères ;

-Respect des caractéristiques techniques sur 19 critères ;

-Accès à une ligne de crédits et autres ressources financières sur 01 critère ;

-Preuves d'acceptation des conditions du marché sur 02 critères ;

-Chronogramme de livraison sur 01 critère ;

-Service après-vente sur 02 critères.

L'offre techniquement qualifiée devra avoir une note technique supérieure ou égale à :

-dix (10) critères essentiels sur quatorze (14) pour le lot 1 ;

- quatorze (14) critères essentiels sur vingt (20) pour le lot 2 ;
- treize (13) critères essentiels sur dix-neuf (19) pour le lot 3 ;
- vingt-deux (22) critères essentiels sur trente-et-un (31) pour le lot 4.

**15. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle en incluant le cas échéant les réductions.

Il ne peut être attribué plus de deux (02) lots à un soumissionnaire au titre de cet Appel d'Offres.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires du présent appel d'offres national ouvert, restent engagés par leurs offres pendant une période maximale de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel d'Offres peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables, auprès du Secrétariat Technique de suivi de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique, sis au Premier étage, porte 135 de l'immeuble abritant le Secrétariat Général des Services du Premier Ministre à Yaoundé. Les informations à caractère technique au Programme Agropoles sis au quartier Omnisport derrière l'agence BICEC (Tél : 243 597 000 ou 243 597 006, E-mail : [ousseinibobo@yahoo.fr](mailto:ousseinibobo@yahoo.fr) ).

YAOUNDE le 27 Octobre 2016

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**ABBA SADOU**

## SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 040/AONO/SNI/CIPM /2016 DU 28 OCT 2016 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VÉHICULES À LA SNI (LOTS 1 ET 2)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
2252100000 ET 2252200000.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'équipement de ses services, le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissements (SNI) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du matériel ci-après :

- Lot 1 : un (01) véhicule berline de luxe, cylindrée maximum 2 000 cc
- Lot 2 : deux (02) véhicules de type crossover 4x2, cylindrée maximum 1800 cc

### 2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel, de l'opération à l'issue des études préalables, est de quatre-vingt-dix millions francs CFA toutes taxes comprises (90 000 000 F CFA TTC), soit 60 000 000 FCFA pour le Lot N° 1 et 30 000 000 FCFA pour le Lot

### 3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux concessionnaires automobiles exerçant au Cameroun et disposant d'une autorisation du constructeur

### 4. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de la SNI de l'exercice 2016 sur les lignes d'imputation budgétaire

### 5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 135) Immeuble siège SNI, téléphone : 222 22 44 22.

### 6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au sus indiqué, contre versement d'une somme non remboursable de soixante dix mille (70 000) Francs CFA payables au « Compte Spécial CAS-ARMP » ouvert auprès des établissements bancaires ci-après : BICEC, SCB Cameroun, Atlantique Bank.

### 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 135) Immeuble siège SNI, téléphone : 222 22 44 22 au plus tard le 23 novembre 2016 à 14heures et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 040/ AONO/-PU/CIPM /2016 du 28 OCT 2016. Pour la fourniture des véhicules à la SNI

(Lots 1 et 2)

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de 180 jours calendaires (Lot 1) et 90 jours calendaires (lot 2).

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de :

Lot 1 : 1 200 000 Francs CFA (un million deux cent mille francs CFA)

Lot 2 : 500 000 Francs CFA (cinq cent mille francs CFA)

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 23 novembre 2016 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la SNI, à l'immeuble siège de la SNI, Rue MANY EWONDO, salle 213, 2<sup>e</sup> étage, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une bonne connaissance de l'offre.

## 12. Critères d'évaluation

### 12.1 Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative (toutes les pièces doivent être certifiées conformes et datées de moins de trois (03) mois.
- Absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le Ministère en charge de Finances ou montant de la caution non conforme
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Ne pas avoir satisfait à au moins neuf (9) des douze (12) sous- critères essentiels sous -cités.
- Absence du prospectus du véhicule proposé
- Absence d'un catalogue ou prospectus en couleur
- Non- respect de l'une des spécifications techniques majeures du véhicule ci-dessous :
- Critères majeurs :

### LOT 1 : VEHICULE BERLINE DE LUXE

- Moteur : Essence OU Diesel
- Puissance fiscale ? 10 CV
- Cylindrée ? 1900 ? 2000 CC
- Climatisation
- Boîte de vitesse : soit automatique ; soit manuelle
- Quatre portières et la malle arrière ou cinq portières
- Ø Représentation permanente dans au moins 03 Régions sur le territoire national.

### LOT 2 : VEHICULE DE TYPE CROSSOVER 4X2



- Moteur : Essence Ou Diesel
- Puissance fiscale ? 10CV
- Cylindrée 1550 ? 1800 CC
- Climatisation
- Quatre portières et la malle arrière ou cinq portières
- Boîte de vitesse : soit automatique, soit manuelle
- Représentation permanente dans au moins 03 Régions sur le territoire national.
- Garde au sol ? 204 mm

## 12.2. Critères essentiels

### PRESENTATION DE L'OFFRE

1. Reluire en spirale
2. Intercalaire en couleur

### REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE

3. Avoir réalisé au moins cinq (05) livraisons similaires au cours des trois (03) dernières années (1ere et dernière page des contrats de marchés + Procès verbal de livraison)
4. Le montant du chiffre d'affaires supérieur ou égal à cinq cent millions (500 000 000) de F CFA au cours de chacune des trois dernières années.

### SERVICE APRES VENTE

5. Disponibilité des pièces de rechange
6. Existence de patentes de représentation et d'ateliers dans au moins trois Régions du Cameroun.

### DELAI DE LIVRAISON

7. Planning et délai de livraison inférieur ou égal à 6 mois pour le lot 1 et 3 mois pour le lot 2

### PREUVES D'ACCEPTATIONS DES CONDITIONS DU MARCHE

8. CCAP paraphé à chaque page et signé, daté à la dernière page par le soumissionnaire
9. Spécifications Techniques paraphées à chaque page et signées à la dernière page par le soumissionnaire

### SPECIFICATION TECHNIQUE

10. Production d'un prospectus ou d'un catalogue en couleur



11. Respect des spécifications techniques secondaires à au moins 75%

12. Le certificat d'origine ou l'autorisation du fabriquant

### **13. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et dont l'offre sera évaluée la moins disante. Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

### **14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 135) Immeuble siège SNI, téléphone : 222 22 44 22.

YAOUNDE le 28 Octobre 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**YAOU AISSATOU**

## MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

**AAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
04/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 DU 31/10/2016 POUR LE CONTROLE ET SURVEILLANCE DES  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA BASE VIE DU BATAILLON MILITAIRE DE MEKIN,  
ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSALA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.  
FINANCEMENT : BUDGET D'HYDRO-MEKIN EXERCICES 2016.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général d'HYDRO-MEKIN, Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

Le présent appel d'offres a pour objet le contrôle et la surveillance des travaux de construction de la base vie du bataillon militaire de Mekin, arrondissement de Meyomessala, Département du Dja et Lobo, Région du Sud.

Les prestations sont réparties en un lot unique.

### 2. Consistance des prestations

- Le gros œuvre (fondations, élévations, charpente et couverture et les réservations)
- Le second œuvre (menuiseries bois et aluminium, peinture, électricité, plomberie et assainissement)

Les principaux détails sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du contrat des Entreprises chargées des travaux.

Les prestations des Consultants sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

### 3. Participation et origine

La participation est ouverte aux BET ou groupements de BET exerçant dans le territoire du Cameroun

### 4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'HYDRO-MEKIN, exercices 2016.

### 5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Cellule des Etudes, de la Prospective et de la Coopération d'HYDRO-MEKIN (CEPC), sis à Etoa-Meki, tél : 699 87 59 61/696 40 84 43.

## 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la CEPC sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA dans le compte N° 335988 ouvert au nom de l'ARMP au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le chef de file du BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé, sous plis fermés, auprès du Secrétariat de la CEPC d'HYDRO-MEKIN, sis à Etoa-Meki, au plus tard le 22 nov. 2016 à 12 heures.

Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016  
DU 31 oct. 2016 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA BASE  
VIE DU BATAILLON MILITAIRE DE MEKIN, ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSALA, DEPARTEMENT DU DJA  
ET LOBO, REGION DU SUD.

Financement : BUDGET HYDRO-MEKIN EXERCICE 2016.

“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

## 8. Delai de Livraison

La durée estimée des prestations est estimée à sept (07) mois y compris la période de garantie d'exécution des prestations.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'arrêter le décompte des délais ou de le prolonger, en fonction de l'évolution des travaux.

## 9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un montant de évalué à 1 000 000 (un million) FCFA et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, à compter de la date de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30<sup>e</sup>) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire

## 10. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. Dans un premier temps, l'ouverture des enveloppes A contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu le 22 nov. 2016 à 13 heures, dans la salle de conférences de l'immeuble siège d'HYDRO-MEKIN par la Commission Interne de Passation des Marchés d'HYDRO-MEKIN.

A l'issue de l'examen des offres administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des enveloppes B renfermant les offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfait aux critères éliminatoires.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives :

1. Dossier incomplet ou pièces non conformes,
2. Pièce falsifiée ou non authentique,

Offre technique :

1. Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
2. Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
3. Note technique inférieure à 70 sur 100 ;
4. Non inscription à l'ONIGC pour les Ingénieurs de Génie Civil ;
5. Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations.

Offre financière :

1. Offre financière incomplète ;
2. Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
3. Absence du sous détail des prix

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

1. Qualification des experts affectés à l'opération (sur 70 points) ;
2. Expérience du BET (sur 15 points) ;
3. Moyens techniques et matériels (sur 15 points).

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

Evaluation des offres financières :

Il sera attribué aux offres financières de chaque soumissionnaire, une note financière, calculée de la manière suivante :

$$NF_i = \frac{MMD}{MS} \times 100$$

avec NF<sub>i</sub> = Note financière,

MMD = Montant de l'offre la moins disante,

MS = montant évalué du soumissionnaire

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$$NF = \frac{N_t \times 60 + NF_i \times 40}{100}$$

avec NF = Note finale, Nt = Note technique

## 13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux disante, celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée.

Le Maître d'ouvrage pourra rejeter les offres anormalement basses, sous réserve que le candidat ait été invité à fournir des justifications par écrit, mais jugées inacceptables par le maître d'ouvrage (MO).

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique ou de la Cellule des Etudes, de la Prospective et de la Coopération d'HYDRO-MEKIN.

YAOUNDE le 31 Octobre 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BIYA MOTTO Frederic**

# MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
05/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 DU 31 OCT. 2016 POUR LE CONTROLE ET SURVEILLANCE DES  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS AU TITRE DE LA RELOCALISATION DES PERSONNES  
AFFECTEES PAR LE PROJET MEKIN DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGES, ZONE DU DJA  
ET LOBO FINANCEMENT : BUDGET D'HYDRO-MEKIN EXERCICES 2016 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général d'HYDRO-MEKIN, Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

Le présent appel d'offres a pour objet le contrôle et surveillance des travaux de construction des logements au titre de la relocalisation des personnes affectées par le projet Mekin dans le cadre de la mise en œuvre du PGES, zone du Dja et Lobo

Les prestations sont réparties en un lot unique.

## 2. Consistance des prestations

- Le gros œuvre (fondations, élévations, charpente et couverture et les réservations pour le second œuvre)
- Le second œuvre (menuiseries bois et aluminium, électricité, plomberie et assainissement)

Les principaux détails sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du contrat des Entreprises chargées des travaux.

Les prestations des Consultants sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

## 3. Participation et origine

La participation est ouverte aux BET ou groupements de BET exerçant dans le territoire du Cameroun.

## 4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'HYDRO-MEKIN, exercices 2016 et suivants.

## 5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Cellule des Etudes, de la Prospective et de la Coopération d'HYDRO-MEKIN (CEPC), sis à Etoa-Meki, tél : 699 87 59 61/696 40 84 43.

## 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la CEPC sur présentation d'une quittance de versement au compte spécial d'affectation de l'ARMP logé à la BICEC centrale Yaoundé d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le chef de file du BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé, sous plis fermés, auprès du Secrétariat de la CEPC d'HYDRO-MEKIN, sis à Etoa-Meki, au plus tard le 22 NOV 2016 à 12 heures.

Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016  
DU 31 OCT 2016 POUR LE CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES  
LOGEMENTS AU TITRE DE LA RELOCALISATION DES PERSONNES AFFECTEES PAR LE PROJET MEKIN  
DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGES, ZONE DU DJA ET LOBO

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT HYDRO-MEKIN EXERCICE 2016.

“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

## 8. Delai de Livraison

La durée estimée des prestations est estimée à six (06) mois y compris la période de garantie d'exécution des prestations.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'arrêter le décompte des délais ou de le prolonger, en fonction de l'évolution des travaux.

## 9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un montant de évalué à 1 300 000 (un million trois cents mille) Fcfa et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, à compter de la date de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30<sup>e</sup>) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

## 10. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. Dans un premier temps, l'ouverture des enveloppes A contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu le 22 NOV 2016 à 13 heures, dans la salle de conférences de l'immeuble siège d'HYDRO-MEKIN par la Commission Interne de Passation des Marchés d'HYDRO-MEKIN.

A l'issue de l'examen des offres administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des enveloppes B renfermant les offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfait aux critères éliminatoires.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

#### Pièces administratives :

1. Dossier incomplet ou pièces non conformes,
2. Pièce falsifiée ou non authentique,

#### Offre technique :

1. Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
2. Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
3. Non inscription des Ingénieurs de Génie Civil Camerounais à l'ONIGC ;
4. Note technique inférieure à 70 sur 100 ;
5. Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations.

#### Offre financière :

1. Offre financière incomplète ;
2. Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
3. Absence du sous détail des prix ;
4. Non facturation d'un prix quantifié.

### Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

1. Qualification des experts affectés à l'opération (sur 70 points) ;
2. Expérience du BET (sur 15 points) ;
3. Moyens techniques et matériels (sur 15 points).

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

### Evaluation des offres financières :

Il sera attribué aux offres financières de chaque soumissionnaire, une note financière, calculée de la manière suivante :

$$NFi = \frac{MMD}{MS} \times 100$$

avec NFi = Note financière,

MMD = Montant de l'offre la moins disante,

MS = montant évalué du soumissionnaire

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$$NF = \frac{Nt \times 60 + NFi \times 40}{100}$$

avec NF = Note finale, Nt = Note technique

## 13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux disante, celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée.

Le Maître d'ouvrage devra rejeter les offres anormalement basses, sous réserve que le candidat ait été invité à fournir des justifications par écrit, mais jugées inacceptables par le maître d'ouvrage (MO).

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique (Sous-direction du Génie Civil et de l'Eau) ou de la Cellule des Etudes, de la Prospective et de la Coopération d'HYDRO-MEKIN.

YAOUNDE le 31 Octobre 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BIYA MOTTO Frederic**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CRTV/CIPM/16 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES D'INFOGRAPHIE, MONTAGE ET DESSINS ANIMES ET DE LABORATOIRE DE L'INSTITUT DE FORMATION ET DE CONSERVATION DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL DE LA CRTV (IFCPA), EXERCICE 2016, PIECE N°2 AVIS D'APPEL D'OFFRES FINANCEMENT: BUDGET PROGRAMME DE LA CRTV- EXERCICE 2016**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance pour le compte de l'exercice budgétaire 2016, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'équipements pédagogiques d'infographie, Montage, dessins animés et de laboratoire de l'IFCPA de la CRTV.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres concernent la fourniture d'équipements pédagogiques d'infographie, Montage, dessins animés et de laboratoire de l'IFCPA de la CRTV pour le compte de l'exercice budgétaire 2016. Il s'agit de :

**Lot 1 :** Fourniture des équipements pédagogiques d'infographie, montage et dessins animés de l'unité de formation en infographie-montage-dessins animés de l'IFCPA/CRTV.

N°	Désignation	Quantité
01	HP Workstation	4
02	Imprimante couleur	1
03	Vidéo projecteur	1
04	Scanner photo	4
05	Appareil photo/doc	1
06	Onduleur 5 KVA	4
07	Cartouches d'encre	6

**Lot 2 :** Fourniture des équipements pédagogiques de laboratoire de l'unité de formation en Maintenance-transmission-diffusion de l'IFCPA/CRTV

N°	Désignation	Quantité
01	Testeur de terre	1
02	Mesureur de Champ	1
03	Oscilloscope numérique	1
04	Perceuse à percussions	1
05	Mèches pour métaux	2 (paquets)
06	Charge fictive	1
07	Modulateur TV	1
08	IRD-Integrated receiverdecoder	1
09	Multiplexeur	1
10	Convertisseur électrique	1
11	Niveau digital/inclinomètre électronique	1
12	Télgartner cutting tool	1

Les quantités et spécifications desdites fournitures sont définies dans la pièce n°5 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération à l'issue des études préalables est de :

**Lot 1 : 16 218 000 (seize millions deux cent dix-huit mille) ;**

**Lot 2 : 15 752 925 (Quinze millions sept cent cinquante-deux mille neuf cent vingt-cinq FCFA).**

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans la distribution

### 5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget Programme de la CRTV de l'exercice 2016.

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances, 9<sup>ème</sup> étage, 20 43 40, dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances, 9<sup>ème</sup> étage du Centre de Production du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 francs CFA (cinquante mille francs CFA) représentée par un chèque International du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

### 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, doit être déposée au lieu de retrait du présent avis, le **10/11/2016 à 10 heures**, heure locale. Lesdites offres devront être présentées sous pli fermé et ayant la mention :

*Appel d'Offres National Ouvert n°13/AONO/CRTV/CIPM/16 Pour la fourniture d'équipements pour la production de programmes de télévision  
Exercice 2016  
"A n'ouvrir qu'en séance"*

### 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage ou le maître d'ouvrage Délégué pour la livraison des fournitures objet du présent avis est de 30 jours à compter de la date limite de validité des offres.

### 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang, ci-après :

- **Lot 1 : 325 000 (trois cent vingt-cinq mille francs CFA) ;**
- **Lot 2 : 315 000 (trois cent quinze mille francs CFA).**

Ce cautionnement provisoire est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'offre.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de pièces ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières **aura lieu le 10 /11/2016 à 11 heures**, heure locale à la TV de Yaoundé à Mballa II.

**Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.**

## 13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires concernent notamment :

### 1- Pièces administratives pour chaque lot

- Absence d'une des pièces administratives exigée par le DAO;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ;
- Absence de la caution de soumission ;

### 2- Critères techniques

- Absence de la fiche technique authentique du produit (prospectus en couleur)
- Absence du certificat d'origine du matériel livré ;
- Absence d'un agrément du fabricant délivré au soumissionnaire pour l'année en cours,
- Non-respect des références et quantité des fournitures ;
- Note technique inférieure à 80% de critères essentiels ;
- Non-respect des caractéristiques techniques des équipements.

### 3- Critères financiers

- Attestation de capacité financière au moins égale à 35 000 000 (Trente-cinq millions) établie par un établissement financier agréé ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

## Critères essentiels

L'évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable d'au moins 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

- Présentation de l'offre ;
- Chiffre d'affaires ;
- Références du fournisseur ;
- Délai de livraison ;
- Respect des caractéristiques techniques du matériel ;
- Service après-vente.

Les critères et sous critères sont détaillés dans la pièce N°4 (RPAO) du présent Dossier d'Appel d'Offres.

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions techniques.

## 14. Attribution

Les conditions à remplir pour être attributaire du présent appel d'offres sont contenus dans le RPAO.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances au 20 43 40.

# MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°06/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 DU 31 OCT 2016 POUR LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS AU  
TITRE DE LA RELOCALISATION DES PERSONNES AFFECTÉES PAR LE PROJET MEKIN DANS LE  
CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGES, VILLAGE NYABIZOU PAR BENGBIS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la modernisation et de l'augmentation qualitative et quantitative de l'offre d'électricité par rapport à la demande, la société HYDRO-MEKIN, conformément au décret N° 2010/328 du 18 Octobre 2010, a pour mission de concevoir, construire et exploiter la centrale hydroélectrique de Mekin et d'autres aménagements sur le bassin du Dja (portion camerounaise du bassin du Congo) ainsi que la mise en place des équipements et infrastructures associés liés à leur exploitation. Suite à cette mission, le Directeur Général d'HYDRO-MEKIN a décidé de l'amélioration du cadre de vie des personnes affectées par le projet Mekin, volet habitat qui engendrera la relocalisation de certains villages des zones du Dja et Lobo, Endom et Somalomo dont les villages seront soit engloutis par les eaux à la fermeture des vannes du barrage, soit pilotés par les eaux à l'amont du réservoir. Dans cette optique, le Directeur Général d'HYDRO MEKIN, Maître d'ouvrage lance pour le compte de la République du Cameroun un appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence pour la construction des logements au titre de la relocalisation des personnes affectées par le projet Mekin dans le cadre de la mise en œuvre du PGES, village Nyabizou par Bengbis.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objets du présent appel d'offres comprennent la construction d'un logement pour le chef du village de Nyabizou, des 34 autres foyers et de la case à palabre de ce village.

## 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement.

La maîtrise de l'utilisation des matériaux locaux par les maçons sera un atout.

## 4. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissements d'HYDRO MEKIN, Exercices 2016 et suivants.

## 5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Cellule des Etudes, Prospective et Coopération faisant office des services des marchés d'HYDRO-MEKIN, sis à Etoa-Meki, tél : 699 87 59 61/696 40 84 43 dès publication du présent avis.

## 6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Cellule des Etudes, Prospective et Coopération faisant office des Marchés d'HYDRO-MEKIN, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de DEUX CENT MILLE (200 000) francs CFA dans le compte n° 335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres de la BICEC. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, FAX, Téléphone).

## 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra parvenir au Secrétariat de la Cellule des Etudes, Prospective et Coopération faisant office des services des marchés d'HYDRO-MEKIN, plus tard le 22 NOV 2016 à 12 heures et devra porter la mention :

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°06/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 du 31 OCT 2016 pour la construction des logements au titre de la relocalisation des personnes affectées par le projet MEKIN dans le cadre de la mise en œuvre du PGES, village Nyabizou Par Bengbis.

## 8. Délai de Livraison

La durée prévue pour l'exécution des travaux est de cinq (05) mois.

Ces délais courent à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission dont le montant de huit millions six cent mille (8 600 000) FCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours à compter de la date originale de validité des offres.

## 10. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être reproduites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances suivant la pièce n°11 du présent DAO.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 22 NOV 2016, à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés d'HYDRO-MEKIN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire.



## 1. Critères éliminatoires

L'élimination sera faite sur la base des critères prédéfinis auxquels seront attribués l'une des valeurs suivantes : valeur 1 (Oui) lorsque l'offre répond au critère, Valeur 0 (Non) dans le cas contraire. La grille d'évaluation à cette étape sera la suivante :

N°	CRITERES	OUI	NON
1	Dossier administratif incomplet		
2	Présence de Documents falsifiés dans le dossier de soumission		
3	Présence des Ingénieurs du Génie Civil et des ingénieurs des travaux génie civil ayant plus de 5 ans d'expérience non inscrit à ONIGC.		
4	Moyenne des Chiffres d'affaires sur les cinq dernières années (2011, 2012, 2013, 2014, 2015) strictement inférieure à 150 000 000 de Francs CFA.		
5	Omission d'un prix unitaire quantifié		
6	Omission de la facturation d'un prix unitaire quantifié		
7	Omission d'une quantité		

Tout dossier qui obtiendra au moins un (01) « Non » à l'un de ces critères sera disqualifié et entraînera l'élimination de l'Offre. Cette élimination peut être constatée à l'ouverture des plis avec mention sur le Procès-Verbal d'ouverture des plis.

## 2- Critères essentiels (4 critères)

Ils sont relatifs:

- aux Références générales de l'entreprise oui/non
- au Nombre et qualification du personnel de chantier oui/non
- au Nombre et qualité du matériel de chantier oui/non
- à l'Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations oui/non

N.B : Seules les offres qui auront obtenu au moins 03 critères sur les 4 critères essentiels ci-dessus, seront admises à l'évaluation financière.

## 13. Attribution

La Commission proposera l'attribution du marché au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura présenté une offre technique recevable et une offre financière évaluée la moins-disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus par écrit auprès du Directeur Général d'HYDRO-MEKIN, B.P : 13 155 Yaoundé.

YAOUNDE le 31 Octobre 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BIYA MOTTO Frederic**



# MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°07/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 DU 31 OCT 2016 POUR LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS AU  
TITRE DE LA RELOCALISATION DES PERSONNES AFFECTÉES PAR LE PROJET MEKIN DANS LE  
CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGES, VILLAGE AWO'ON PAR BENG BIS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la modernisation et de l'augmentation qualitative et quantitative de l'offre d'électricité par rapport à la demande, la société HYDRO-MEKIN, conformément au décret N° 2010/328 du 18 Octobre 2010, a pour mission de concevoir, construire et exploiter la centrale hydroélectrique de Mekin et d'autres aménagements sur le bassin du Dja (portion camerounaise du bassin du Congo) ainsi que la mise en place des équipements et infrastructures associés liés à leur exploitation. Suite à cette mission, le Directeur Général d'HYDRO-MEKIN a décidé de l'amélioration du cadre de vie des personnes affectées par le projet Mekin, volet habitat qui engendrera la relocalisation de certains villages des zones du Dja et Lobo, Endom et Somalomo dont les villages seront soit engloutis par les eaux à la fermeture des vannes du barrage, soit ilotés par les eaux à l'amont du réservoir. Dans cette optique, le Directeur Général d'HYDRO MEKIN, Maître d'ouvrage lance pour le compte de la République du Cameroun un appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence pour la construction des logements au titre de la relocalisation des personnes affectées par le projet Mekin dans le cadre de la mise en œuvre du PGES, village Awo'on par Bengbis.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objets du présent appel d'offres comprennent la construction d'un logement pour le chef du village d'aAwo'on, des 14 autres foyers et de la case à palabre de ce village.

## 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement.

La maîtrise de l'utilisation des matériaux locaux par les maçons sera un atout.

## 4. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissements d'HYDRO MEKIN, Exercices 2016 et suivants.

## 5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Cellule des Etudes, Prospective et Coopération faisant office des services des marchés d'HYDRO-MEKIN, sis à Etoa-Meki, tél : 699 87 59 61/696 40 84 43 dès publication du présent avis.

## 6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Cellule des Etudes, Prospective et Coopération faisant office des services des marchés d'HYDRO-MEKIN, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de CENT MILLE (100 000) francs CFA dans le compte n° 335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres de la BICEC. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, FAX, Téléphone).

## 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra parvenir au Secrétariat de la Cellule des Etudes, Prospective et Coopération faisant office des services des marchés d'HYDRO-MEKIN, au plus tard le 22 NOV 2016 à 12heures et devra porter la mention :

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE

N°07/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 du 31 OCT 2016 pour la construction des logements au titre de la relocalisation des personnes affectées par le projet MEKIN dans le cadre de la mise en œuvre du PGES, village Awo'on Par Bengbis

## 8. Delai de Livraison

La durée prévue pour l'exécution des travaux est de trois (03) mois.

Ces délais courent à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission dont le montant de trois millions huit cents mille (3 800 000) FCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 10. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances suivant la pièce n°11 du présent DAO.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 22 NOV 2016 à 13 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés d'HYDRO-MEKIN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire.

## 1- Critères éliminatoires

L'élimination sera faite sur la base de critères prédéfinis auxquels seront attribués l'une des valeurs suivantes : valeur 1 (Oui) lorsque l'offre répond au critère, Valeur 0 (Non) dans le cas contraire. La grille d'évaluation à cette étape sera la suivante :

N°	CRITERES	OUI	NON
1	Dossier administratif incomplet		
2	Présence de Documents falsifiés dans le dossier de soumission		
3	Présence des Ingénieurs du Génie Civil et des ingénieurs des travaux génie civil ayant plus de 5 ans d'expérience non inscrit à ONIGC.		
4	Moyenne des Chiffres d'affaires sur les cinq dernières années (2011, 2012, 2013, 2014, 2015) strictement inférieure à 75 000 000 de Francs CFA.		
05	Omission d'un prix unitaire quantifié		
06	Omission de la facturation d'un prix unitaire quantifié		
07	Omission d'une quantité		

Tout dossier qui obtiendra au moins un (01) « Non » à l'un de ces critères sera disqualifié et entraînera l'élimination de l'Offre. Cette élimination peut être constatée à l'ouverture des plis avec mention sur le Procès-Verbal d'ouverture des plis.

## 2- Critères essentiels (4 critères)

Ils sont relatifs:

- aux Références générales de l'entreprise oui/non
- au Nombre et qualification du personnel de chantier (oui/non)
- au Nombre et qualité du matériel de chantier oui/non
- à l'Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations oui/non

N.B : Seules les offres qui auront obtenu au moins 03 critères sur les 4 critères essentiels ci-dessus, seront admises à l'évaluation financière

### 13. Attribution

La Commission proposera l'attribution du marché au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura présenté une offre technique recevable et une offre financière évaluée la moins-disante.

### 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

d'HYDRO-MEKIN, B.P : 13 155 Yaoundé.

Une réponse écrite sera donnée à toute demande de clarification concernant les documents d'invitation à soumissionner.

Des exemplaires écrits de la réponse (incluant une explication de la demande de clarification mais sans identification de la source de la demande) seront envoyés à tous les Soumissionnaires qui auront reçus les Documents d'invitation à soumissionner.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Etudes, de la Prospective et de la Coopération ou à la Direction Technique (Sous-direction du Génie Civil et de l'Eau) d'HYDRO-MEKIN, tél : 699 87 59 61/697 37 17 68/696 40 84 43 ; e-mail : [clement.essoumaakono@yahoo.com](mailto:clement.essoumaakono@yahoo.com)

YAOUNDE le 31 Octobre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BIYA MOTTO Frederic**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CRTV/CIPM/16 POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE ET LA REEVALUATION DES IMMOBILISATIONS DE LA CRTV EXERCICE 2016 PIÈCE N°1: AVIS D'APPEL D'OFFRES FINANCEMENT: BUDGET DE LA CRTV- EXERCICE 2016**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouverts pour la sélection des cabinets ou sociétés d'expertise comptable en vue de la réalisation de l'inventaire et la réévaluation des immobilisations de la CRTV, au titre de l'exercice 2016.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert, détaillées dans la Pièce N°6 intitulée Termes de références, portent sur la réalisation de l'inventaire et la réévaluation des immobilisations de la CRTV.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA TTC 99 552 (quatre vingt dix neuf millions cinq cent cinquante deux Toutes Taxes Comprises).

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux Cabinets ou sociétés d'expertises comptables agréées CEMAC, régulièrement constitués et régis par le traité OHADA.

### 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2016.

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9<sup>e</sup> étage, porte 911 du Centre de Production TV à Yaoundé-Mballa II B.P. 1634.

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9<sup>e</sup> étage, porte 911 du Centre de Production TV à Yaoundé-Mballa II, Poste 4911 dès publication du présent avis.

Le retrait du dossier se fera contre présentation de l'original du reçu de versement ayant la mention de l'appel d'offres concerné au compte spécial « CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) de la somme non remboursable de **F CFA 60 000 (Soixante mille francs)** représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

La copie dudit reçu sera remise à la porte 911, 9<sup>e</sup> étage du Centre de Production TV de Mballa II, au moment du retrait du DAO.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 06 (six) exemplaires dont un (01) original et 05 (cinq) copies marqués comme tels devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9<sup>e</sup> étage, porte 911, au plus tard **le 22/11/2016 à 10 heures**, heure locale contre récépissé de dépôt et devra porter la mention :

*Appel d'Offres National Ouvert N°017/AONO/CRTV/CIPM/16 Pour la réalisation de l'inventaire et la réévaluation des immobilisations de la CRTV Exercice 2016  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de l'inventaire est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement Financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°10 du DAO d'un montant de **F CFA 2 000 000 (Deux millions de francs)**, et valable pendant quatre vingt dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 22/11/2016 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux aux rez de chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

**Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix porteur d'un mandat.**

L'ouverture des offres financières se fera ultérieurement.

## 12. Critères d'évaluation

### 1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires concernent notamment :

- Absence d'une des pièces administratives exigée par le DAO ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des documents;
- Non inscription du Cabinet ou de l'Expert Chef de Mission à l'ONECCA ;
- Antécédents de non exécution d'un marché ou litige en cours avec la CRTV ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à quatre sur cent (80/100).

### 2- Critères essentiels

Les critères essentiels sont:

- Présentation générale de l'offre 05 points ;
- Références professionnelle du Cabinet dans les domaines similaires 30 points ;
- Composition de l'équipe 45 points ;
- Compréhension des termes de référence et méthode d'intervention 25 points.

La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de quatre vingt sur cent (80/100).

### Méthode de sélection du consultant

Le cabinet sera choisi selon la méthode du mieux disant.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de la CRTV, porte 911 du Centre de Production TV à Mballa II Yaoundé B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 25 Octobre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NDONGO CHARLES**

**MINISTERE DES MARCHES PUBLICS**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO159/AONO/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU 26/10/2016 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE (2017, 2018 ET 2019) DES POLICES D'ASSURANCES EN CINQ (05) LOTS INDEPENDANTS À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART)**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
 670410,670420,620900

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République, Chargé des Marchés Publics, lance pour le compte de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription triennale des polices d'assurances en cinq (05) lots indépendants au titre des exercices 2017, 2018 et 2019.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations à exécuter sont réparties en cinq (05) lots indépendants :

N° de lot	Désignation	Montant prévisionnel par lot FCFA
1	Assurance du parc automobile	180 000 000
2	Assurance des stations mobiles de contrôle du spectre des fréquences	30 000 000
3	Assurance des équipements de contrôle du spectre des fréquences radioélectriques	45 000 000
4	Assurance d'une Plateforme Technique de Contrôle	60 000 000
5	Assurance maladie et individuelle accidents du personnel de l'ART et leurs familles	450 000 000

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) de chaque lot du présent DAO.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **765 000 000 (sept cent soixante-cinq millions) de FCFA.**

**4. Allotissement**

Cet appel d'offres a cinq (05) lots indépendants ci- après :

N° de lot	Désignation	Montant de la caution en FCFA	Montant prévisionnel par lot FCFA
1			

Assurance du parc automobile



600 000



180 000 000





2	Assurance des stations mobiles de contrôle du spectre des fréquences	600 000	30 000 000
3	Assurance des équipements de contrôle du spectre des fréquences radioélectriques	900 000	45 000 000
4	Assurance d'une Plateforme Technique de Contrôle	200 000	60 000 000
5	Assurance maladie et individuelle accidents du personnel de l'ART et leurs familles	9 000 000	450 000 000

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

La gestion des polices d'assurance relatives au présent Appel d'Offres sera assurée par l'ART.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'ART des exercices 2017, 2018 et 2019 dont les imputations sont :

- 670 410 « Assurances véhicules » ;
- 670 420 « Assurances bâtiments et autres matériels et mobiliers » ;
- 620 900 « Assurance Maladies ».

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté chaque jour ouvrable à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics, située au rez de chaussée du bâtiment "A", porte R09 Tél/Fax:222 22 95 83.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics, située au rez de chaussée 1er étage du bâtiment « A », porte R09 Tél/Fax : 222 22 95 83 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier à la BICEC compte N°335 988 00001 89 au profit de « compte spécial CAS – ARMP ».

La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doit être déposée à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics, située au 1er étage rez de chaussée du bâtiment "A", porte R09, Tél/Fax : 222 22 95 8, **au plus tard le 04 Décembre 2016 à 13 heures**, heure locale, et revêtue de la mention

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 159/AONO/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU 26/10/2016 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE (2017, 2018 ET 2019) DES POLICES D'ASSURANCES EN CINQ (05) LOTS INDEPENDANTS À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART)*

*A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 10. Délai de Livraison

La période d'exécution est de 36 mois répartie comme suit :

- Une tranche ferme : du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à zéro heure au 31 décembre 2017 à minuit ;
- 1<sup>ère</sup> tranche conditionnelle : du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à zéro heure au 31 décembre 2018 à minuit ;
- 2<sup>ème</sup> tranche conditionnelle : du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à zéro heure au 31 décembre 2019 à minuit.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant quatre vingt dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Lesdites cautions sont réparties ainsi :

N° de lot	Désignation	Montant de la caution en	Montant prévisionnel par lot
		FCFA	FCFA
1	Assurance du parc automobile	600 000	180 000 000
2	Assurance des stations mobiles de contrôle du spectre des fréquences	600 000	30 000 000
3	Assurance des équipements de contrôle du spectre des fréquences radioélectriques	900 000	45 000 000
4	Assurance d'une Plateforme Technique de Contrôle	200 000	60 000 000
5	Assurance maladie et individuelle accidents du personnel de l'ART et leurs familles	9 000 000	450 000 000

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu **le 04 Décembre 2016 à 14 heures** par la Commission Centrale de Passation des Marchés des Services et des Prestations Intellectuelles sise au Ministère des Marchés Publics à Yaoundé.

L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types :

### 1 Critères éliminatoires (Pour tous les lots)

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausses déclarations, falsification ou substitution des pièces ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative et technique ;
- Absence d'agrément pour la branche sollicitée.

### 2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

-Lot 1 : Assurance du parc automobile : montant prévisionnel cent quatre-vingt millions (180 000 000)



Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	3
Références générales du soumissionnaire	5
Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière page du marché + le PV de réception ou l'attestation de satisfecit)	15
Description détaillée des garanties offertes	13
Modalités de mise en jeu de la garantie	10
Couverture des engagements réglementés	20
Couverture de la marge de solvabilité	15
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	15
CCAP paraphé à chaque page et signé à la dernière	2
TDR paraphés à chaque page et signé à la dernière	2
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

-Lot 2 : Assurance des Stations Mobiles de Contrôle du Spectre des Fréquences : montant prévisionnel trente millions (30 000 000)

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	3
Références générales du soumissionnaire	5
Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière page du marché + le PV de réception ou l'attestation de satisfecit)	15
Description détaillée des garanties offertes	13
Modalités de mise en jeu de la garantie	10
Couverture des engagements réglementés	20
Couverture de la marge de solvabilité	15
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	15
CCAP paraphé à chaque page et signé à la dernière	2
TDR paraphés à chaque page et signé à la dernière	2
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

-Lot 3 : Assurance des équipements de contrôle du spectre des fréquences radioélectriques : montant prévisionnel quarante-cinq millions (45 000 000)

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	3
Références générales du soumissionnaire	5
Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière page du marché + le PV de réception ou l'attestation de satisfecit)	15
Description détaillée des garanties offertes	13
Modalités de mise en jeu de la garantie	10
Couverture des engagements réglementés	20
Couverture de la marge de solvabilité	15
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	15
CCAP paraphé à chaque page et signé à la dernière	2
TDR paraphés à chaque page et signé à la dernière	2
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

-Lot 4 : Assurance d'une Plateforme Technique de Contrôle : montant prévisionnel soixante millions (60 000 000)

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	3
Références générales du soumissionnaire	5
Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière page du marché + le PV de réception ou l'attestation de satisfecit)	15
Description détaillée des garanties offertes	13
Modalités de mise en jeu de la garantie	10
Couverture des engagements réglementés	20
Couverture de la marge de solvabilité	15
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	15
CCAP paraphé à chaque page et signé à la dernière	2
TDR paraphés à chaque page et signé à la dernière	2
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

-Lot 5 : Assurance maladie et individuelle accidents du personnel de l'ART et leurs familles : montant prévisionnel Quatre cent cinquante mille (450 000 000)

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	3
Références générales du soumissionnaire	5
Production du dernier rapport de contrôle de la CIMA	3
Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière page du marché + le PV de réception ou l'attestation de satisfecit)	10
Description détaillée des garanties offertes	13
Modalités de mise en jeu de la garantie	10
Couverture des engagements réglementés	17
Couverture de la marge de solvabilité	15
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	15
Convention avec les partenaires hospitaliers étrangers	5
CCAP paraphé à chaque page et signé à la dernière	2
TDR paraphés à chaque page et signé à la dernière	2
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

L'Assureur sera choisi selon la méthode « Qualité-Coût ».

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura obtenu la note technique minimale de 80 points sur 100 et qui aura l'offre la mieux disante.

Une entreprise peut soumissionner pour tous les lots, mais ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics, située au rez de chaussée du bâtiment "A", porte R09 Tél/Fax:222 22 95 83, avec copie au Maître d'Ouvrage

YAOUNDE le 26 Octobre 2016

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

**ABBA SADOU**

## SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 041/AONO/SNI/CIPM/16  
DU 31 AOUT 2016 POUR L'EXECUTION DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PROPRIETES  
IMMOBILIERES DE LA SNI FINANCEMENT : BUDGETS DE LA SNI 2016 ET 2017**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI), Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un prestataire devant assurer le gardiennage des propriétés immobilières de la SNI

### 2. Consistance des prestations

sécurité des personnes et des biens dans les propriétés immobilières de la SNI et fournir un personnel compétent (vigiles), formé aux tâches de sécurité, correctement vêtu d'un uniforme propre et bien présentable, sachant lire et écrire l'une des deux langues officielles du Cameroun.

Ce personnel sera chargé d'assurer le gardiennage des propriétés suivantes de la SNI de jour comme de nuit et 7 jours sur 7 :

- l'Immeuble Siège de la SNI, sis au centre de la ville de Yaoundé (onze vigiles de jour et neuf de nuit, ces derniers étant complétés par trois maîtres-chiens, ces deux groupes sont encadrés chacun par un superviseur muni d'un talkie-walkie) ;
- la résidence du Directeur Général de la SNI, sise à Yaoundé (deux vigiles de jour munis d'un talkie-walkie et trois de nuit munis également d'un talkie-walkie) ;
- la résidence du Directeur Général Adjoint de la SNI, sise à Yaoundé (un vigile de jour muni d'un talkie-walkie et deux de nuit également équipés d'un talkie-walkie) ;
- les résidences SNI sises au lieu dit « Mont- Febe » à Yaoundé (deux vigiles de jour avec leur chef de poste muni d'un talkie-walkie, un vigile de nuit et un maître-chien avec un chef de poste muni d'un talkie-walkie) ;
- l'ex-usine SOPIC sise au quartier Awae à Yaoundé (un vigile de jour, un vigile de nuit et un maître-chien) ;
- l'ex-usine SCAN sise à FOUMBOT (deux vigiles de jour et deux vigiles de nuit) ;
- l'ex-usine MAXIMA sise à Douala (un vigile de jour et deux vigiles de nuit).

### 3. Participation et origine

Le présent appel d'offres s'adresse aux sociétés de gardiennage exerçant au Cameroun et agréées conformément à la réglementation en vigueur en République du Cameroun.

### 4. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SNI, exercices 2016 et 2017.

### 5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, aux heures ouvrables, au Secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières de la SNI, sis au 8<sup>ème</sup> étage de l'immeuble SNI à Yaoundé, porte 802, Tél. : 222.22.44.22 ; fax. : 222.23.13.32, e-mail : [sni@sni.cm](mailto:sni@sni.cm).

## 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, au Secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières de la SNI, sis au 8<sup>ème</sup> étage de l'immeuble SNI à Yaoundé, porte 802, Tél. : 222.22.44.22 ; fax. : 222.23.13.32, e-mail : [sni@sni.cm](mailto:sni@sni.cm), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 100 000 FCFA (CENTMILLE FRANCS CFA), payée auprès des Agences BICEC de tous les Chefs-lieux de Régions et des villes de Limbé et de Dschang, dans le Compte d'Affectation Spéciale ARMP.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre copies marqués comme tels, devra être déposée au Secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières de la SNI, porte 802, 8<sup>ème</sup> étage de l'immeuble SNI à Yaoundé, Tél. : 222.22.44.22 ; fax. : 222.23.13.32, e-mail : [sni@sni.cm](mailto:sni@sni.cm), au plus tard le 28 novembre 2016 à 13 h 00, heure locale, et devra porter uniquement la mention :

**" APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 041/AONO/SNI/CIPM/16 POUR L'EXECUTION DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PROPRIETES IMMOBILIERES DE LA SNI.**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

## 8. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA, ayant un délai de validité de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres et délivré par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des finances

## 9. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. En particulier, l'absence de cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé conformément à la réglementation en vigueur entraînera le rejet pur et simple de l'offre, ainsi que le non-respect des modèles de pièces insérés dans le Dossier d'Appel d'Offres. Les pièces administratives requises, dont le cautionnement provisoire, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (3) mois ou en copies certifiées conformes à l'original par le service émetteur.

## 10. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en deux phases.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le 28 novembre 2016 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la SNI dans la Salle 213 du deuxième étage de l'Immeuble Siège de la SNI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100 seront ouvertes

## 11. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration
- Note technique inférieure à 70/100
- Absence d'un document officiel signé de l'Autorité compétente attestant de l'agrément du soumissionnaire comme Société de gardiennage exerçant au Cameroun ;
- Présence d'une information financière dans l'offre technique.

### 2. Critères essentiels

Les critères essentiels d'évaluation des offres seront les suivants :

- Présentation générale de l'offre : 05 points
- Organisation : 10 points
- Références professionnelles du soumissionnaire : 45 points
- Qualification et référence des vigiles : 30 points
- Moyens matériels & logistiques : 10 points

## 12. Attribution

L'attribution du marché se fera au bénéfice du soumissionnaire dont l'offre sera

évaluée la mieux disante, conformément aux dispositions de l'article 33 (1) du Code

des Marchés Publics

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222.22 44 22, Fax : 222.23 13 32, e-mail : [sni@sni.cm](mailto:sni@sni.cm).

YAOUNDE le 31 Octobre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**YAOU AISSATOU**

## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14237 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE LA PRISON DE KRIBI.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à l'Appel d'Offres Restreint en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction de la Prison de Kribi.

### 2. Participation et origine

La qualification est ouverte aux entreprises camerounaises justifiant d'une capacité technique suffisante pour la réalisation des prestations susmentionnées.

### 3. Financement

Le projet est financé par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice, Exercice 2017.

### 4. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice porte 418 au plus tard le 02 Décembre 2016 à 11h30min, heure locale, et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14237

Pour la présélection des bureaux d'études techniques en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction de la Prison de Kribi.

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 5. Composition du dossier

Les BET qui sollicitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations susmentionnées, doivent fournir les informations permettant d'apprécier leurs capacités techniques et opérationnelles notamment :

### 1) Pièces administratives

lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le responsable du BET ;  
patente en cours de validité ;  
carte de contribuable valable pour 2016.

### 2) Personnel d'encadrement

01 architecte (Chef de mission), inscrit à l'Ordre des Architectes (ONAC) ;  
01 Ingénieur de Génie civil, inscrit à l'Ordre des Ingénieurs (ONIGC) ;  
01 Technicien supérieur de Génie Electrique ;  
01 Technicien supérieur Réseau Informatique.

### 3) Matériel

Au moins 01 véhicule ;  
Au moins 01 ordinateur ;  
Au moins 01 imprimante.

### 4) Références du BET

02 références des travaux similaires effectués au cours des cinq (05) dernières années.

Les références pour les travaux similaires (bâtiments du type R+1 au moins) devront chacune être justifiées par les pièces suivantes :

- une copie du contrat signé (première et dernière pages) ;
- une copie du procès-verbal de réception.

Les justificatifs des références devront être lisibles faute de quoi ils seront considérés comme non valables.

## 6. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif.
- Pièces falsifiées ou non authentiques.
- Avoir obtenu moins de 80 points sur 100 sur les critères essentiels.

### Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Présentation du dossier	05
2	Personnel (chef de mission 15 pts, ingénieur 15 pts, TS 10 pts x 2)	50
3	Matériel (5pts/matériel)	15
4	Références du BET pour les travaux similaires (15pts/ réf)	30
	TOTAL	100

A l'issue de l'évaluation, seuls les candidats qui auront totalisé une note au moins égale à 80 (quatre-vingt) points sur cent (100) seront retenus.

L'avis d'appel d'offres restreint qui sera lancé à la suite de cet appel à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice, (Service des Marchés Publics, porte 410 ou 418).

YAOUNDE le 11 Octobre 2016

Le *MINISTRE*

**ESSO LAURENT**

# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14234 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE KRIBI.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à l'Appel d'Offres Restreint en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction du Palais de Justice de Kribi.

## 2. Participation et origine

La qualification est ouverte aux entreprises camerounaises justifiant d'une capacité technique suffisante pour la réalisation des prestations susmentionnées.

## 3. Financement

Le projet est financé par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice, Exercice 2017.

## 4. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice porte 418 au plus tard le 28 novembre 2016 à 11h30 min, heure locale, et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14234

Pour la présélection des bureaux d'études techniques en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction du palais de justice de Kribi.

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 5. Composition du dossier

Les BET qui sollicitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations susmentionnées, doivent fournir les informations permettant d'apprécier leurs capacités techniques et opérationnelles notamment :

### 1) Pièces administratives

lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le responsable du BET ;  
patente en cours de validité ;  
carte de contribuable valable pour 2016.

### 2) Personnel d'encadrement

01 architecte (Chef de mission), inscrit à l'Ordre des Architectes (ONAC) ;  
01 Ingénieur de Génie civil, inscrit à l'Ordre des Ingénieurs (ONIGC) ;  
01 Technicien supérieur de Génie Electrique ;  
01 Technicien supérieur Réseau Informatique.

### 3) Matériel

Au moins 01 véhicule ;  
Au moins 01 ordinateur ;  
Au moins 01 imprimante.

### 4) Références du BET

02 références des travaux similaires effectués au cours des cinq (05) dernières années.

Les références pour les travaux similaires (bâtiments du type R+1 au moins) devront chacune être justifiées par les pièces suivantes :

- une copie du contrat signé (première et dernière pages) ;
- une copie du procès-verbal de réception.

Les justificatifs des références devront être lisibles faute de quoi ils seront considérés comme non valables.

## 6. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif.
- Pièces falsifiées ou non authentiques.
- Avoir obtenu moins de 80 points sur 100 sur les critères essentiels.

### Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Présentation du dossier	05
2	Personnel (chef de mission 15 pts, ingénieur 15 pts, TS 10 pts x 2)	50
3	Matériel (5pts/matériel)	15
4	Références du BET pour les travaux similaires (15pts/ réf)	30
	TOTAL	100

A l'issue de l'évaluation, seuls les candidats qui auront totalisé une note au moins égale à 80 (quatre-vingt) points sur cent (100) seront retenus.

L'avis d'appel d'offres restreint qui sera lancé à la suite de cet appel à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice, (Service des Marchés Publics, porte 410 ou 418).

YAOUNDE le 11 Octobre 2016

Le *MINISTRE*

**ESSO LAURENT**

# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°14238 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE LA PRISON DE MONATELE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à l'Appel d'Offres Restreint en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction de la Prison de Monatéle.

## 2. Participation et origine

La qualification est ouverte aux entreprises camerounaises justifiant d'une capacité technique suffisante pour la réalisation des prestations susmentionnées.

## 3. Financement

Le projet est financé par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice, Exercice 2017.

## 4. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice porte 418 au plus tard le 02 Décembre 2016 à 11h30min, heure locale, et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14238

Pour la présélection des bureaux d'études techniques en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction de la Prison de Monatéle.

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 5. Composition du dossier

Les BET qui sollicitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations susmentionnées, doivent fournir les informations permettant d'apprécier leurs capacités techniques et opérationnelles notamment :

### 1) Pièces administratives

lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le responsable du BET ;  
 patente en cours de validité ;  
 carte de contribuable valable pour 2016.

### 2) Personnel d'encadrement

01 architecte (Chef de mission) , inscrit à l'Ordre des Architectes (ONAC) ;  
 01 Ingénieur de Génie civil, inscrit à l'Ordre des Ingénieurs (ONIGC) ;  
 01 Technicien supérieur de Génie Electrique ;  
 01 Technicien supérieur Réseau Informatique.

### 3) Matériel

Au moins 01 véhicule ;  
 Au moins 01 ordinateur ;  
 Au moins 01 imprimante.

### 4) Références du BET

02 références des travaux similaires effectués au cours des cinq (05) dernières années.

Les références pour les travaux similaires (bâtiments du type R+1 au moins) devront chacune être justifiées par les pièces suivantes :

- une copie du contrat signé (première et dernière pages) ;
- une copie du procès-verbal de réception.

Les justificatifs des références devront être lisibles faute de quoi ils seront considérés comme non valables.

## 6. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif.
- Pièces falsifiées ou non authentiques.
- Avoir obtenu moins de 80 points sur 100 sur les critères essentiels.

### Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Présentation du dossier	05
2	Personnel (chef de mission 15 pts, ingénieur 15 pts, TS 10 pts x 2)	50
3	Matériel (5pts/matériel)	15
4	Références du BET pour les travaux similaires (15pts/ réf)	30
	TOTAL	100

A l'issue de l'évaluation, seuls les candidats qui auront totalisé une note au moins égale à 80 (quatre-vingt) points sur cent (100) seront retenus.

L'avis d'appel d'offres restreint qui sera lancé à la suite de cet appel à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice, (Service des Marchés Publics, porte 410 ou 418).

YAOUNDE le 11 Octobre 2016

Le *MINISTRE*

**ESSO LAURENT**

## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14240 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE LA PRISON DE DSCHANG.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à l'Appel d'Offres Restreint en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction de la Prison de Dschang.

### 2. Participation et origine

La qualification est ouverte aux entreprises camerounaises justifiant d'une capacité technique suffisante pour la réalisation des prestations susmentionnées.

### 3. Financement

Le projet est financé par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice, Exercice 2017.

### 4. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice porte 418 au plus tard le 05 Décembre 2016 à 11h30min, heure locale, et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14240

Pour la présélection des bureaux d'études techniques en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction de la Prison de Dschang.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 5. Composition du dossier

Les BET qui sollicitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations susmentionnées, doivent fournir les informations permettant d'apprécier leurs capacités techniques et opérationnelles notamment :

### 1° Pièces administratives

lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le responsable du BET ;  
patente en cours de validité ;  
carte de contribuable valable pour 2014.

### 2° Personnel d'encadrement

01 architecte (Chef de mission), inscrit à l'Ordre des Architectes (ONAC) ;  
01 Ingénieur de Génie civil, inscrit à l'Ordre des Ingénieurs (ONIGC) ;  
01 Technicien supérieur de Génie Electrique ;  
01 Technicien supérieur Réseau Informatique.

### 3° Matériel

- Au moins 01 véhicule ;  
- Au moins 01 ordinateur ;  
- Au moins 01 imprimante.

### 4° Références du BET

- 02 références des travaux similaires effectués au cours des cinq (05) dernières années.

Les références pour les travaux similaires (bâtiments du type R+1 au moins) devront chacune être justifiées par les pièces suivantes :

- une copie du contrat signé (première et dernière pages) ;  
- une copie du procès-verbal de réception.

Les justificatifs des références devront être lisibles faute de quoi ils seront considérés comme non valables.

## 6. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif.  
- Pièces falsifiées ou non authentiques.  
- Avoir obtenu moins de 80 points sur 100 sur les critères essentiels.

### Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Présentation du dossier	05
2	Personnel (chef de mission 15 pts, ingénieur 15 pts, TS 10 pts x 2)	50
3	Matériel (5pts/matériel)	15
4	Références du BET pour les travaux similaires (15pts/ réf)	30
	TOTAL	100

A l'issue de l'évaluation, seuls les candidats qui auront totalisé une note au moins égale à soixante-dix (80) points sur cent (100) seront retenus.

L'avis d'appel d'offres restreint qui sera lancé à la suite de cet appel à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice, (Service des Marchés Publics, porte 410 ou 418).

YAOUNDE le 11 Octobre 2016

Le *MINISTRE*

**ESSO LAURENT**

## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14233 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE LA COUR D'APPEL DE L'EXTREME NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à l'Appel d'Offres Restreint en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction de la Cour d'Appel de l'Extrême- Nord.

### 2. Participation et origine

La qualification est ouverte aux entreprises camerounaises justifiant d'une capacité technique suffisante pour la réalisation des prestations susmentionnées.

### 3. Financement

Le projet est financé par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice, Exercice 2017.

### 4. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice porte 418 au plus tard le 30 Novembre 2016 à 11 h 30min ,heure locale, et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14233

Pour la présélection des bureaux d'études techniques en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction de la Cour D'Appel de l'Extrême Nord.

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 5. Composition du dossier

Les BET qui sollicitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations susmentionnées, doivent fournir les informations permettant d'apprécier leurs capacités techniques et opérationnelles notamment :

### 1) Pièces administratives

1. lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le responsable du BET ;

patente en cours de validité ;  
 carte de contribuable valable pour 2016.

### 2) Personnel d'encadrement

01 architecte (Chef de mission) , inscrit à l'Ordre des Architectes (ONAC) ;  
 01 Ingénieur de Génie civil, inscrit à l'Ordre des Ingénieurs (ONIGC) ;  
 01 Technicien supérieur de Génie Electrique ;  
 01 Technicien supérieur Réseau Informatique.

### 3) Matériel

Au moins 01 véhicule ;  
 Au moins 01 ordinateur ;  
 Au moins 01 imprimante.

### 4) Références du BET

02 références des travaux similaires effectués au cours des cinq (05) dernières années.

Les références pour les travaux similaires (bâtiments du type R+1 au moins) devront chacune être justifiées par les pièces suivantes :

- une copie du contrat signé (première et dernière pages) ;
- une copie du procès-verbal de réception.

Les justificatifs des références devront être lisibles faute de quoi ils seront considérés comme non valables.

## 6. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif.
- Pièces falsifiées ou non authentiques.
- Avoir obtenu moins de 80 points sur 100 sur les critères essentiels.

### Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Présentation du dossier	05
2	Personnel (chef de mission 15 pts, ingénieur 15 pts, TS 10 pts x 2)	50
3	Matériel (5pts/matériel)	15
4	Références du BET pour les travaux similaires (15pts/ réf)	30
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

A l'issue de l'évaluation, seuls les candidats qui auront totalisé une note au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100) seront retenus.

L'avis d'appel d'offres restreint qui sera lancé à la suite de cet appel à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice, (Service des Marchés Publics, porte 410 ou 418).

YAOUNDE le 11 Octobre 2016

Le *MINISTRE*

**ESSO LAURENT**

# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14235 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE TIGNERE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à l'Appel d'Offres Restreint en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction du Palais de Justice de Tignère.

## 2. Participation et origine

La qualification est ouverte aux entreprises camerounaises justifiant d'une capacité technique suffisante pour la réalisation des prestations susmentionnées.

## 3. Financement

Le projet est financé par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice, Exercice 2017.

## 4. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice porte 418 au plus tard le 30 Novembre 2016 à 11h30min , heure locale, et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14235

Pour la présélection des bureaux d'études techniques en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction du palais de justice de Tignère.

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 5. Composition du dossier

Les BET qui sollicitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations susmentionnées, doivent fournir les informations permettant d'apprécier leurs capacités techniques et opérationnelles notamment :

### 1) Pièces administratives

lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le responsable du BET ;  
patente en cours de validité ;  
carte de contribuable valable pour 2016.

### 2) Personnel d'encadrement

- 01 architecte (Chef de mission), inscrit à l'Ordre des Architectes (ONAC) ;
- 01 Ingénieur de Génie civil, inscrit à l'Ordre des Ingénieurs (ONIGC) ;
- 01 Technicien supérieur de Génie Electrique ;
- 01 Technicien supérieur Réseau Informatique.

### 3) Matériel

- Au moins 01 véhicule ;
- Au moins 01 ordinateur ;
  - Au moins 01 imprimante.

### 4) Références du BET

- 02 références des travaux similaires effectués au cours des cinq (05) dernières années.

Les références pour les travaux similaires (bâtiments du type R+1 au moins) devront chacune être justifiées par les pièces suivantes :

- une copie du contrat signé (première et dernière pages) ;
- une copie du procès-verbal de réception.

Les justificatifs des références devront être lisibles faute de quoi ils seront considérés comme non valables.

## 6. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif.
- Pièces falsifiées ou non authentiques.
- Avoir obtenu moins de 80 points sur 100 sur les critères essentiels.

### Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Présentation du dossier	05
2	Personnel (chef de mission 15 pts, ingénieur 15 pts, TS 10 pts x 2)	50
3	Matériel (5pts/matériel)	15
4	Références du BET pour les travaux similaires (15pts/ réf)	30
	TOTAL	100

A l'issue de l'évaluation, seuls les candidats qui auront totalisé une note au moins égale à 80 (quatre-vingt) points sur cent (100) seront retenus.

L'avis d'appel d'offres restreint qui sera lancé à la suite de cet appel à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice, (Service des Marchés Publics, porte 410 ou 418).

YAOUNDE le 11 Octobre 2016

Le *MINISTRE*

**ESSO LAURENT**

## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14236 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE TOUBORO.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à l'Appel d'Offres Restreint en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction du Palais de Justice de Touboro.

### 2. Participation et origine

La qualification est ouverte aux entreprises camerounaises justifiant d'une capacité technique suffisante pour la réalisation des prestations susmentionnées.

### 3. Financement

Le projet est financé par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice, Exercice 2017.

### 4. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice porte 418 au plus tard le 30 Novembre 2016 à 11h30min, heure locale, et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14236

Pour la présélection des bureaux d'études techniques en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction du palais de justice de Touboro.

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 5. Composition du dossier

Les BET qui sollicitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations susmentionnées, doivent fournir les informations permettant d'apprécier leurs capacités techniques et opérationnelles notamment :

### 1) Pièces administratives

lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le responsable du BET ;  
 patente en cours de validité ;  
 carte de contribuable valable pour 2016.

### 2) Personnel d'encadrement

01 architecte (Chef de mission), inscrit à l'Ordre des Architectes (ONAC) ;  
 01 Ingénieur de Génie civil, inscrit à l'Ordre des Ingénieurs (ONIGC) ;  
 01 Technicien supérieur de Génie Electrique ;  
 01 Technicien supérieur Réseau Informatique.

### 3) Matériel

Au moins 01 véhicule ;  
 Au moins 01 ordinateur ;  
 Au moins 01 imprimante.

### 4) Références du BET

- 02 références des travaux similaires effectués au cours des cinq (05) dernières années.

Les références pour les travaux similaires (bâtiments du type R+1 au moins) devront chacune être justifiées par les pièces suivantes :

- une copie du contrat signé (première et dernière pages) ;
- une copie du procès-verbal de réception.

Les justificatifs des références devront être lisibles faute de quoi ils seront considérés comme non valables.

## 6. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif.
- Pièces falsifiées ou non authentiques.
- Avoir obtenu moins de 80 points sur 100 sur les critères essentiels.

### Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Présentation du dossier	05
2	Personnel (chef de mission 15 pts, ingénieur 15 pts, TS 10 pts x 2)	50
3	Matériel (5pts/matériel)	15
4	Références du BET pour les travaux similaires (15pts/ réf)	30
	TOTAL	100

A l'issue de l'évaluation, seuls les candidats qui auront totalisé une note au moins égale à 80 (quatre-vingt) points sur cent (100) seront retenus.

L'avis d'appel d'offres restreint qui sera lancé à la suite de cet appel à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice, (Service des Marchés Publics, porte 410 ou 418).

YAOUNDE le 11 Octobre 2016

Le *MINISTRE*

**ESSO LAURENT**

## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14239 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE LA PRISON DE YAGOUA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à l'Appel d'Offres Restreint en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction de la Prison de Yagoua.

### 2. Participation et origine

La qualification est ouverte aux entreprises camerounaises justifiant d'une capacité technique suffisante pour la réalisation des prestations susmentionnées.

### 3. Financement

Le projet est financé par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice, Exercice 2017.

### 4. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice porte 418 au plus tard le 02 Décembre 2016 à 11h30min , heure locale, et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14239

Pour la présélection des bureaux d'études techniques en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction de la Prison de Yagoua.

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 5. Composition du dossier

Les BET qui sollicitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations susmentionnées, doivent fournir les informations permettant d'apprécier leurs capacités techniques et opérationnelles notamment :

### 1- Pièces administratives

lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le responsable du BET ;  
 patente en cours de validité ;  
 carte de contribuable valable pour 2016.

### 2- Personnel d'encadrement

01 architecte (Chef de mission), inscrit à l'Ordre des Architectes (ONAC) ;  
 01 Ingénieur de Génie civil, inscrit à l'Ordre des Ingénieurs (ONIGC) ;  
 02 Techniciens supérieurs de Génie Electrique et Réseau Informatique.

### 3- Matériel

Au moins 01 véhicule ;  
 Au moins 01 ordinateur ;  
 Au moins 01 imprimante.

### 4- Références du BET

02 références des travaux similaires effectués au cours des cinq (05) dernières années.

Les références pour les travaux similaires (bâtiments du type R+1 au moins) devront chacune être justifiées par les pièces suivantes :

- une copie du contrat signé (première et dernière pages) ;
- une copie du procès-verbal de réception.

Les justificatifs des références devront être lisibles faute de quoi ils seront considérés comme non valables.

## 6. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif.
- Pièces falsifiées ou non authentiques.
- Avoir obtenu moins de 80 points sur 100 sur les critères essentiels.

### Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Présentation du dossier	05
2	Personnel (chef de mission 15 pts, ingénieur 15 pts, TS 10 pts x 2)	50
3	Matériel (5pts/matériel)	15
4	Références du BET pour les travaux similaires (15pts/ réf)	30
	TOTAL	100

A l'issue de l'évaluation, seuls les candidats qui auront totalisé une note au moins égale à 80 (quatre-vingt) points sur cent (100) seront retenus.

L'avis d'appel d'offres restreint qui sera lancé à la suite de cet appel à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice, (Service des Marchés Publics, porte 410 ou 418).

YAOUNDE le 11 Octobre 2016

Le *MINISTRE*

**ESSO LAURENT**



## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14241 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE LA PRISON DE BANYO.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à l'Appel d'Offres Restreint en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction de la Prison de Banyo.

### 2. Participation et origine

La qualification est ouverte aux entreprises camerounaises justifiant d'une capacité technique suffisante pour la réalisation des prestations susmentionnées.

### 3. Financement

Le projet est financé par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice, Exercice 2017.

### 4. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice porte 418 au plus tard le 05 Décembre 2016 à 11h30min, heure locale, et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14241

Pour la présélection des bureaux d'études techniques en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction de la Prison de Banyo.

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 5. Composition du dossier

Les BET qui sollicitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations susmentionnées, doivent fournir les informations permettant d'apprécier leurs capacités techniques et opérationnelles notamment :

### 1° Pièces administratives

lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le responsable du BET ;  
 patente en cours de validité ;  
 carte de contribuable valable pour 2014.

### 2° Personnel d'encadrement

01 architecte (Chef de mission), inscrit à l'Ordre des Architectes (ONAC) ;  
 01 Ingénieur de Génie civil, inscrit à l'Ordre des Ingénieurs (ONIGC) ;  
 01 Technicien supérieur de Génie Electrique ;  
 01 Technicien supérieur Réseau Informatique.

### 3° Matériel

- Au moins 01 véhicule ;  
 - Au moins 01 ordinateur ;  
 - Au moins 01 imprimante.

### 4° Références du BET

- 02 références des travaux similaires effectués au cours des cinq (05) dernières années.

Les références pour les travaux similaires (bâtiments du type R+1 au moins) devront chacune être justifiées par les pièces suivantes :

- une copie du contrat signé (première et dernière pages) ;  
 - une copie du procès-verbal de réception.

Les justificatifs des références devront être lisibles faute de quoi ils seront considérés comme non valables.

## 6. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif.  
 - Pièces falsifiées ou non authentiques.  
 - Avoir obtenu moins de 80 points sur 100 sur les critères essentiels.

### Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Présentation du dossier	05
2	Personnel (chef de mission 15 pts, ingénieur 15 pts, TS 10 pts x 2)	50
3	Matériel (5pts/matériel)	15
4	Références du BET pour les travaux similaires (15pts/ réf)	30
	TOTAL	100

A l'issue de l'évaluation, seuls les candidats qui auront totalisé une note au moins égale à 80 (quatre-vingt) points sur cent (100) seront retenus.

L'avis d'appel d'offres restreint qui sera lancé à la suite de cet appel à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice, (Service des Marchés Publics, porte 410 ou 418).

YAOUNDE le 11 Octobre 2016

Le *MINISTRE*

**ESSO LAURENT**

## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14229 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE BATIBO.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à l'Appel d'Offres Restreint en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction du Palais de Justice de Batibo.

### 2. Participation et origine

La qualification est ouverte aux entreprises camerounaises justifiant d'une capacité technique suffisante pour la réalisation des prestations susmentionnées.

### 3. Financement

Le projet est financé par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice, Exercice 2017.

### 4. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un original et sept(07) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice porte 418 au plus tard le 05 Décembre 2016 à 11h 30 min ,heure locale, et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14229

Pour la présélection des bureaux d'études techniques en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction du palais de justice de Batibo.

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 5. Composition du dossier

Les BET qui sollicitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations susmentionnées, doivent fournir les informations permettant d'apprécier leurs capacités techniques et opérationnelles notamment :

### a) Pièces administratives

lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le responsable du BET ;  
patente en cours de validité ;  
carte de contribuable valable pour 2016.

### b) Personnel d'encadrement

01 architecte (Chef de mission) , inscrit à l'Ordre des Architectes (ONAC) ;  
01 Ingénieur de Génie civil, inscrit à l'Ordre des Ingénieurs (ONIGC) ;  
01 Technicien supérieur de Génie Electrique ;  
01 Technicien supérieur Réseau Informatique.

### c) Matériel

Au moins 01 véhicule ;  
Au moins 01 ordinateur ;  
Au moins 01 imprimante.

### d) Références du BET

02 références des travaux similaires effectués au cours des cinq (05) dernières années.

Les références pour les travaux similaires (bâtiments du type R+1 au moins) devront chacune être justifiées par les pièces suivantes :

- une copie du contrat signé (première et dernière pages) ;
- une copie du procès-verbal de réception.

Les justificatifs des références devront être lisibles faute de quoi ils seront considérés comme non valables.

## 6. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif.
- Pièces falsifiées ou non authentiques.
- Avoir obtenu moins de 80 points sur 100 sur les critères essentiels.

### Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Présentation du dossier	05
2	Personnel (chef de mission 15 pts, ingénieur 15 pts, TS 10 pts x 2)	50
3	Matériel (5pts/matériel)	15
4	Références du BET pour les travaux similaires (15pts/ réf)	30
	TOTAL	100

A l'issue de l'évaluation, seuls les candidats qui auront totalisé une note au moins égale à 80 (quatre-vingt) points sur cent (100) seront retenus.

L'avis d'appel d'offres restreint qui sera lancé à la suite de cet appel à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice, (Service des Marchés Publics, porte 410 ou 418).

YAOUNDE le 11 Octobre 2016

Le *MINISTRE*

**ESSO LAURENT**

## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°14231 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE BANYO.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à l'Appel d'Offres Restreint en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction du Palais de Justice de Banyo.

### 2. Participation et origine

La qualification est ouverte aux entreprises camerounaises justifiant d'une capacité technique suffisante pour la réalisation des prestations susmentionnées.

### 3. Financement

Le projet est financé par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice, Exercice 2017.

### 4. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice porte 418 au plus tard le 28 novembre 2016 à 11h 30 min, heure locale, et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14231 Pour la présélection des bureaux d'études techniques en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction du palais de justice de Banyo.

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 5. Composition du dossier

Les BET qui sollicitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations susmentionnées, doivent fournir les informations permettant d'apprécier leurs capacités techniques et opérationnelles notamment :

### 1- Pièces administratives

lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le responsable du BET ;  
 patente en cours de validité ;  
 carte de contribuable valable pour 2016.

### 2- Personnel d'encadrement

01 Architecte (Chef de mission), inscrit à l'Ordre des Architectes (ONAC) ;  
 01 Ingénieur de Génie civil, inscrit à l'Ordre des Ingénieurs (ONIGC) ;  
 01 Technicien supérieur de Génie Electrique ;  
 01 Technicien supérieur Réseau Informatique.

### 3- Matériel

Au moins 01 véhicule ;  
 Au moins 01 ordinateur ;  
 Au moins 01 imprimante.

### 4- Références du BET

02 références des travaux similaires effectués au cours des cinq (05) dernières années.  
 Les références pour les travaux similaires (bâtiments du type R+1 au moins) devront chacune être justifiées par les pièces suivantes :  
 - une copie du contrat signé (première et dernière pages) ;  
 - une copie du procès-verbal de réception.  
 Les justificatifs des références devront être lisibles faute de quoi ils seront considérés comme non valables.

## 6. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif.
- Pièces falsifiées ou non authentiques.
- Avoir obtenu moins de 80 points sur 100 sur les critères essentiels.

### Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Présentation du dossier	05
2	Personnel (chef de mission 15 pts, ingénieur 15 pts, TS 10 pts x 2)	50
3	Matériel (5pts/matériel)	15
4	Références du BET pour les travaux similaires (15pts/ réf)	30
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

A l'issue de l'évaluation, seuls les candidats qui auront totalisé une note au moins égale à 80 (quatre-vingt) points sur cent (100) seront retenus.

L'avis d'appel d'offres restreint qui sera lancé à la suite de cet appel à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice, (Service des Marchés Publics, porte 410 ou 418).

YAOUNDE le 11 Octobre 2016

Le *MINISTRE*

**ESSO LAURENT**

## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14232 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE DSCHANG.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à l'Appel d'Offres Restreint en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction du Palais de Justice de Dschang.

### 2. Participation et origine

La qualification est ouverte aux entreprises camerounaises justifiant d'une capacité technique suffisante pour la réalisation des prestations susmentionnées.

### 3. Financement

Le projet est financé par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice, Exercice 2017.

### 4. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice porte 418 au plus tard le 28 Novembre 2016 à 11h30min ,heure locale, et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14232 Pour la présélection des bureaux d'études techniques en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction du palais de justice de Dschang.

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 5. Composition du dossier

Les BET qui sollicitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations susmentionnées, doivent fournir les informations permettant d'apprécier leurs capacités techniques et opérationnelles notamment :

### 1° Pièces administratives

lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le responsable du BET ;  
patente en cours de validité ;  
carte de contribuable valable pour 2014.

### 2° Personnel d'encadrement

01 architecte (Chef de mission), inscrit à l'Ordre des Architectes (ONAC) ;  
01 Ingénieur de Génie civil, inscrit à l'Ordre des Ingénieurs (ONIGC) ;  
01 Technicien supérieur de Génie Electrique ;  
01 Technicien supérieur Réseau Informatique.

### 3° Matériel

- Au moins 01 véhicule ;  
- Au moins 01 ordinateur ;  
- Au moins 01 imprimante.

### 4° Références du BET

- 02 références des travaux similaires effectués au cours des cinq (05) dernières années.

Les références pour les travaux similaires (bâtiments du type R+1 au moins) devront chacune être justifiées par les pièces suivantes :

- une copie du contrat signé (première et dernière pages) ;  
- une copie du procès-verbal de réception.

Les justificatifs des références devront être lisibles faute de quoi ils seront considérés comme non valables.

## 6. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif.  
- Pièces falsifiées ou non authentiques.  
- Avoir obtenu moins de 80 points sur 100 sur les critères essentiels.

### Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Présentation du dossier	05
2	Personnel (chef de mission 15 pts, ingénieur 15 pts, TS 10 pts x 2)	50
3	Matériel (5pts/matériel)	15
4	Références du BET pour les travaux similaires (15pts/ réf)	30
	TOTAL	100

A l'issue de l'évaluation, seuls les candidats qui auront totalisé une note au moins égale à 80 (quatre-vingt) points sur cent (100) seront retenus.

L'avis d'appel d'offres restreint qui sera lancé à la suite de cet appel à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice, (Service des Marchés Publics, porte 410 ou 418).

YAOUNDE le 11 Octobre 2016

Le *MINISTRE*

**ESSO LAURENT**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**COMMUNIQUE N°0133/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/CRTV/CIPM/16 POUR LA FOURNITURE DE PROGRAMMEURS DE COMPOSANTS ELECTRONIQUES POUR LA MAINTENANCE DES EMETTEURS DU RESEAU DE DIFFUSION DE LA CRTV EXERCICE 2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV Maître d'Ouvrage communique, **la Société BURELEC, B.P. 735 Yaoundé**, est attributaire de la Lettre-Commande relative à la fourniture de programmeurs, de composants électroniques pour la maintenance des émetteurs du réseau de diffusion de la CRTV, au titre de l'exercice 2016, pour un montant de **FCFA TTC 24 011 154,45** (Vingt quatre millions onze mille cent cinquante quatre mille quarante cinq francs) Toutes Taxes Comprises.

Le délai d'exécution desdites prestations est de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le Directeur Général de ladite structure est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé - Mballa II pour recevoir notification du communiqué correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 25 Octobre 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**COMMUNIQUE N° 0129/CRTV/DG/D F/SDAG/SM DU 25 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CRTV/CIPM/16 POUR LA FOURNITURE DES SUPPORTS AUDIOVISUELS ET CONSOMMABLES DE PRODUCTION TV A LA CRTV EXERCICE 2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV Maître d'Ouvrage communique, la société **DISTEL SERVICES, BP : 7825 YAOUNDE** est attributaire du marché relatif à la fourniture des supports audiovisuels et consommables de production TV à la CRTV, au titre de l'exercice 2016, à hauteur de **FCFA TTC 69 568 172** (Soixante neuf millions cinq cent soixante huit mille cent soixante douze francs Toutes Taxes Comprises).

Le délai d'exécution desdites prestations est de 30 (trente) jours à compter de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le Directeur Général de ladite structure est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé- Mballa II pour recevoir notification du présent communiqué.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission

YAOUNDE le 25 Octobre 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

**MINISTERE DU COMMERCE**

**COMMUNIQUE N° 004/C/MINCOMMERCE/FODECC/PA3C PORTANT INFRUCTOSITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/MINCOMMERCE/PA3C/CIPM-FODECC/2016 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT AU PROJET ASSAINISSEMENT DE LA COMMERCILISATION INTERNE DU CACAO ET DU CAFE (PA3C) EN DEUX LOTS DISTINCTS. BUDGET FODECC 2016 - IMPUTATION : 22 20 01 214**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique:

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture du matériel roulant au Projet Assainissement de la Commercialisation Interne du Cacao et du Café (PA3C), en deux lots distincts comprenant une station wagon 4x4 climatisée et deux pick-up double cabine diesel climatisées, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Objet	Entreprises soumissionnaires	Montant de l'offre en F CFA TTC (en chiffres)	Montant de l'offre en FCFA TTC (en lettres)	Observations
Fourniture de matériel roulant au PA3C en deux lots distincts comprenant :  - 01 station wagon 4x4 climatisée  - 02 pick-up double cabine 4x4 diesel climatisées	NEANT	NEANT	NEANT	Appel d'Offres infructueux

YAOUNDE le 28 Novembre 2016

Le *MINISTRE*

**MBARGA ATANGANA Luc Magloire**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**COMMUNIQUE N°0134/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM DU 25 OCTOBRE 2016 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AMI/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM DU 19 AVRIL 2016 POUR LA PRE-QUALIFICATION DE CABINETS CHARGES DE LA REALISATION DE L'INVENTAIRE ET LA REEVALUATION DES IMMOBILISATIONS DE LA CRTV EXERCICE 2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV Maître d'Ouvrage communique, l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°002/AMI/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM lancé le 19 avril 2016 pour la pré-qualification des Cabinets chargés de la réalisation de l'inventaire et la réévaluation des immobilisations de la CRTV autitre de l'exercice 2016, est annulé.

YAOUNDE le 25 Octobre 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NDONGO CHARLES**

## MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**COMMUNIQUE N° 0001/C/MINRESI/FODECC/SDMVCC/CN/16 DU 25 OCT 2016 PORTANT  
ATTRIBUTION D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT, EN PROCÉDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION Communique :

Suite au dépouillement et à l'analyse des offres administratives, techniques et financières de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint, en procédure d'urgence, N°001/AONR/MINRESI/FODECC/SDMVCC/CIPM/2016 du 26 aout 2016 relatif à l'évaluation finale du projet SDMVCC Phase II, le Cabinet d'études INGENIERIE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT (ICD SARL) est déclarée attributaire de la Lettre Commande pour un montant de 11 867 760 (Onze millions huit cent soixante sept mille sept cent soixante) Fcfa, avec un délai d'exécution de quarante cinq (45) jours.

Le Directeur de la dite Société est par conséquent invité à prendre attache avec la Coordination Nationale dudit Projet, sise à l'IRAD Nkolbisson- Yaoundé pour la suite de la procédure d'attribution.

YAOUNDE le 25 Octobre 2016

Le MINISTRE

**TCHUINTE Madeleine**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**COMMUNIQUE N°207/C/PR/MINMAP/DGMI/DMBEC/2016 DU 27 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°051/AONO/MINMAP/CCPM-BEC/2016 DU 05 AVRIL 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA COMMISSION DES FORETS DE L'AFRIQUE CENTRALE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics, communique :

Par Décision **N°208/D/PR/MINMAP/DGMI/DMBEC/2016 du 27 OCTOBRE 2016**

**Le Groupe SOMAF**, est déclaré attributaire du marché relatif à l'appel d'offres susmentionné, pour un montant de **sept milliards cent millions cinq cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-quatre (7 100 574 564) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises, et un délai d'exécution de **trente-six (36) mois**.

Ledit Groupement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Marchés des Infrastructures du Ministère des Marchés Publics, pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 27 Octobre 2016

Le *MINISTRE*

**ABBA SADOU**

**MINISTERE DES MARCHES PUBLICS**

**COMMUNIQUE N°206/D/MINMAP/SG/DGMI/DPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTE ATIO AL O VERT N°099/A010/MINMAP/CCPM-AI/2016 DU 18 JUILLET 2016, POUR LA SELECTION D'UN EPCCS DA S LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DE DEUX Puits DE PRODUCTION D'EAU BRUTE A LA SONARA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA SONARA EXERCICE 2016 ET SUIVANTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics, communique :**

Par décision N°205/D/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CE5/CKW/2016 du 27 Octobre 2016 le Marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué, pour le montant et le délai ci-après :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant TTC (en F CFA)</b>	<b>Délai d'exécution (mois)</b>
<b>SOCIETE AFRICAINE D'INGENIERIE ET DES SERVICES</b>	<b>574 911 405 (Cinq cent soixante-quatorze millions neuf cent onze mille quatre cent cinq)</b>	<b>Huit (08)</b>

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué au plus tard dans les (07) jours qui suivent, à la Direction Générale des Marchés des Infrastructures du Ministère des Marchés Publics, pour l'établissement du Marché y relatif. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Observations</b>
Grpt SWME EMERALD AFRICA SARL	Offre plus disante
GEOFOR CAMEROUN GROUPE FUGRO	Offre plus disante

Par conséquent, ils sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission.

YAOUNDE le 27 Octobre 2016

Le **MINISTRE**

**ABBA SADOU**

**MINISTRE DES MARCHES PUBLICS**

**COMMUNIQUEN°205/C/PR/MINMAP/SG/D6II/DL/CE1/CEA5 DU 27 OCTOBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°098/AOIR/MINMAP/CCPM-TR/2016 DU 12 JUILLET 2016 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE BATCHENGA - NTUI - YOKO - LENA (LOT 1 BATCHENGA - NTUI AVEC LA CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA SANAGA À NACHTIGAL).FINANCEMENT ;• AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD) PRÊT AFD N° CCM 1342 (APPROUVÉ PAR SON CA DU 09/07/2015)• RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DES EXERCICES 2015 ET SUIVANTS) POUR LES TAXES**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics, communique:

Le Groupement des entreprises dont le nom suit est, par décision N°204/D/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CEA1/CEA5 du 27 OCTOBRE 2016, déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

<b>Lots</b>	<b>Adjudicataire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai Total (en mois)</b>
Unique	GPT RAZEL BEC/RAZEL CAMEROUN	27 067 655 030	24

Par ailleurs, l'adjudicataire est invité à se présenter à la Direction Générale des Marchés des Infrastructures sise au 2ème étage du bâtiment A abritant le MINMAP, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché.

Y ont également été évaluées les entreprises ci-après :

Le Groupement NGE CONTRACTING/N.V. BEXIS SA dont l'offre a été jugée non conforme pour l'essentiel, car non exhaustive en l'absence des sous-détails des prix ; Les deux autres entreprises retenues à la fin de l'analyse financière sont classées suivant le tableau ci-après :

<b>Lot</b>	<b>ENTREPRISE</b>	<b>Montants corrigés (FCFA TTC)</b>	<b>Rang</b>	<b>DÉLAI</b>
Unique	GPT SOGEA SATOM/DODIN	29 766 997 362	2 <sup>ème</sup>	24 MOIS
	GPT BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS/DPT SAS/ECTA BTP	42 502 615 010	3 <sup>ème</sup>	24 MOIS

Ces soumissionnaires sont par ailleurs, invités à passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 27 Octobre 2016

Le **MINISTRE**

**ABBA SADOU**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**COMMUNIQUE N°204/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE3/CEA3/KYR/2016 DU 26 OCTOBRE 2016  
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°  
088/AONR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU 23 JUIN 2016 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES  
D'ASSURANCES A LA CAMEROON WATER UTILITIIES CORPORATION (CAMWATER) EN QUATRE (04)  
LOTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DES MARCHES PUBLICS, COMMUNIQUE:  
 Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la fourniture des services d'assurances à la  
 Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) en quatre (04) lots, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent  
 comme suit:

Lots	Soumissionnaires	Montants lus TTC en FCFA	Montants corrigés/négociés en FCFA	Observations
<b>Lot 1 Assurance Maladie et évacuation sanitaire</b>	ZENITHE Insurance	238 983 606	239 597 562	Mieux disant : meilleure note globale (NG= 85,76 points sur 100). Attributaire du Marché : ZENITHE Insurance Montant TTC: 239 597 562 (Deux Cent trente-neuf millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-deux) F CFA. Délai de réalisation : 36 mois.
	AXA Cameroun	383 253 120	383 253 528	2ème note globale (NG= 83,12 points sur 100)
	SAAR Assurance	/	/	Éliminé pour Note technique inférieure à 80 points sur 100 (NT= 76,4 points sur 100).
	AREA	/	/	Éliminé pour Note technique inférieure à 80 points sur 100 (NT= 74,1 points sur 100).
	SAHAM	/	/	Éliminé pour Note technique inférieure à 80 points sur 100 (NT= 70,4 points sur 100).
	ALIANZ	/	/	Éliminé pour Note technique inférieure à 80 points sur 100 (NT= 26,2 points sur 100).

<b>LOT 2</b> <b>Assurance</b> <b>individuelle</b> <b>accidents et</b> <b>frais</b> <b>d'obsèques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● AXA Cameroun</li> </ul> B.P.: 4068 Douala	68 650 350	59 998 048	Mieux disant : meilleure note globale (NG= 91,1 points sur 100). Attributaire du Marché : AXA Cameroun  Montant TTC: 59 998 048 (cinquante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille quarante-huit) F CFA  Délai de réalisation : 36 mois.
	ZENITHE Insurance	56 981 031	52 919 808	2 <sup>ème</sup> note globale (NG= 85, 74 points sur 100)
	SAAR Assurance	/	/	Éliminé pour Note technique inférieure à 80 points sur 100 (NT= 78,6 points sur 100).
	AREA	/	/	Éliminé pour Note technique inférieure à 80 points sur 100 (NT= 77,6 points sur 100).
	SAHAM	/	/	Éliminé pour Note technique inférieure à 80 points sur 100 (NT= 71,1 points sur 100).
	ALIANZ	/	/	Éliminé pour Note technique inférieure à 80 points sur 100 (NT= 19,2 points sur 100).
<b>LOT 3</b> <b>Assurance</b> <b>globale</b> <b>dommages</b> <b>responsabilité</b> <b>civile C.E</b>	SAAR Assurance	73 930 098	72 610 338	Mieux disant : meilleure note globale (NG= 87,92 points sur 100). Attributaire du Marché : SAAR ASSURANCE Montant TTC: 72 610 338 (soixante-douze millions six cent dix mille trois cent trente-huit F CFA) Délai de réalisation : 36 mois.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>● SAHAM</li> </ul>	/	/	Éliminé pour Note technique inférieure à 80 points sur 100 (NT= 78,3 points sur 100).
	ZENITHE Insurance	/	/	Éliminé pour Note technique inférieure à 80 points sur 100 (NT= 77,7 points sur 100).
	AREA	/	/	Éliminé pour Note technique inférieure à 80 points sur 100 (NT= 77 points sur 100).
	AXA	/	/	Éliminé pour Note technique inférieure à 80 points sur 100 (NT= 75,9 points sur 100).
	ALLIANZ	/	/	Éliminé pour Note technique inférieure à 80 points sur 100 (NT= 28,7 points sur 100).

LOT 4 Assurance automobile	SAAR	/	/	Éliminé pour Note technique inférieure à 80 points sur 100 (NT= 73,3 points sur 100).
	ZENIHE Insurance	/	/	Éliminé pour Note technique inférieure à 80 points sur 100 (NT= 72,0 points sur 100).
	AREA	/	/	Éliminé pour Note technique inférieure à 80 points sur 100 (NT= 69,8 points sur 100).
	SAHAM	/	/	Éliminé pour Note technique inférieure à 80 points sur 100 (NT= 66,6 points sur 100).
	AXA	/	/	Éliminé pour Note technique inférieure à 80 points sur 100 (NT= 64,5 points sur 100).
	ALLIANZ	/	/	Éliminé pour Note technique inférieure à 80 points sur 100 (NT= 28,7 points sur 100).

Les entreprises ci-dessus, déclarées adjudicataires des Marchés relatifs à la consultation suscitée sont invitées à se présenter dès publication du présent

Communiqué à la Direction Générale des Marchés des Approvisionnements et des Services du Ministère des Marchés Publics pour l'établissement des Marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinze jours de publication du présent communiqué.

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 26 Octobre 2016

Le *MINISTRE*

**ABBA SADOU**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N° 1732 /C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 25/10/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 103 /AONO/MINTP/CMPM/2016 DU 21/09/2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF L'ACQUISITION POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES TECHNIQUES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS D'UN SCANNER MOBILE TERRESTRE TRIMBLE MX2. FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICE 2016, IMPUTATION : 36 469 02 33 00 125 2031.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres en procédure d'urgence relatif l'acquisition pour le compte de la Direction Générale des Études Techniques du Ministère des Travaux Publics d'un scanner mobile terrestre Trimble MX2, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU			
Nom et adresse du soumissionnaire	Montant TTC lu à l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Observations
Société TAMI Sarl	249 900 000	249 900 000	Délai de livraison: 60 jours
AUTRES SOUSSIONNAIRE NON RETENU			
Société BELGOCAM			Éliminée pour présentation de l'autorisation du fabricant et du certificat d'origine falsifiés

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de son Marché.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été sélectionné est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, cette offre sera détruite.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Octobre 2016

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**COMMUNIQUE N°203/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE1/CEA3/2016 DU 26 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°100/A0NO/PR/MINMAP/CCPM-SP1/2016 DU 18 JUILLET 2016 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS EN ASSURANCE AUTOMOBILE (LOT1.), GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT2), SANTE GROUPE: MALADIE, INDIVIDUELLE ACCIDENT ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE PERSONNEL ET FAMILLES (LOT 3) A LA CRTV.  
FINANCEMENT: BUDGET CRTV 2016-2017-2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DES MARCHES PUBLICS, COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture des prestations en assurance automobile (lot 1), globale dommages et responsabilité civile chef d'entreprise (lot2), sante groupe: maladie, individuelle accident et frais funéraires pour le personnel et familles (lot 3) à la CRTV, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit:

N°	Soumissionnaires	NOTE globale sur 100	Montants HT en FCFA	Observations
1	ACTIVA ASSURANCES	-	-	Éliminé pour note technique insuffisante (lot 1 et 2)
2	CAMINSUR	-	-	Éliminé, classé 6eme (lot 1)
3	CPA	-	-	Éliminé, classé 2eme (lot 1)
4	SAIIAM			Éliminé, classé 5ème (lot 1)
5	ZENITHE INSURANCE			Éliminé, classé 4ème (lot 1), 2ème (lot 2), 3ème (loti)
	NSIA	85,56	295 710 254	Attributaire du lot 1 : NSIA Montant HT : 295 710 254 FCFA. (deux cent quatre-vingt-quinze millions sept cent dix mille deux cent cinquante quatre). Délai de réalisation : Trente-six (36) mois Lieux d'exécution : CRTV
7	SAAR	87,95	274 348 160	Attributaire du lot 2: SAAR Montant HT: 274 348 160 (deux cent soixante-quatorze millions trois cent quarante-huit mille cent soixante). Délai de réalisation : Trente-six (36) mois Lieux d'exécution : CRTV
		96	639 150 009	Attributaire du lot 3: SAAR Montant HT : 639 150 009 FCFA. (six cent trente-neuf millions cent cinquante mille neuf). Délai de réalisation : Trente-six (36) mois Lieux de livraison : CRTV

Les attributaires des marchés sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale des Marchés des Approvisionnements et des Services (Direction des Marchés des Services et des Prestations Intellectuelles) du Ministère des Marchés Publics, pour établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites

YAOUNDE le 26 Octobre 2016

Le MINISTRE

**ABBA SADOU**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**COMMUNIQUE N°208/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE4/CEA7/2016 DU 27 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°116/AONO/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU 23 AOUT 2016 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS, COMMUNIQUE:**

Par décision N°207/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE4/CEA7/2016 DU 207 OCTOBRE 2016 le marché relatif à l'Appel d'Offres suscité est déclaré infructueux au motif qu'aucun soumissionnaire n'a déposé d'offres.

YAOUNDE le 27 Octobre 2016

Le *MINISTRE*

**ABBA SADOU**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

**COMMUNIQUE N°052/C/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMS/2016 DU 31/10/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX ÉTUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE FONCTION ET DES CASES DE PASSAGE SUR UNE PARCELLE DE TERRAIN DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) SITUÉE AU QUARTIER BÉPANDA, ARRONDISSEMENT DE DOUALA VÈME . SUIVANT L'AONR EN PROCÉDURE D'URGENCE N°039/AONR/PR/MINMAP//DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2016 DU 16.09.2016.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, « Autorité Contractante », communique :

L'Entreprise **Cabinet d'Ingénieurs Associés** est par Décision N° **052 /D/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMS/2016** du **31/10/2016**, déclarée attributaire de la Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisée, d'un montant de **9 122 625 (neuf millions cent vingt-deux mille six cent vingt-cinq) F CFA TTC** et un délai **deux (02) mois**.

Le Représentant de ladite Entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent Communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sise à l'immeuble de la Sous-Préfecture de Douala 1<sup>er</sup> à BONANJO, pour suite de procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler les présentes attributions.

Par ailleurs les entreprises qui n'ont pas été retenues à savoir :

Entreprises	Observations
<b>ETS B.I.E.E.TECH</b>	Note globale inférieure à celle de l'attributaire.
<b>Cabinet d'Architecture KALOUPE</b>	Inéligible à l'ouverture de l'offre financière (pour non-conformité l'offre administrative après 48 heures).

Sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites. /.

**NB: "Télécharger la piece d'origine" pour voir la DECISION N° 052 /D/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMS/2016 du 31/10/2016**

DOUALA le 31 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**SAÏDOU HAMASSEO**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**COMMUNIQUE N° 0131/ CRTV/DG/DAF/SDAG/SM DU 25 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/CRTV/CIPM/16 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES A LA CRTV EXERCICE 2016**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV Maître d'Ouvrage communique, la société **INTEK, BP : 12841 YAOUNDE** est attributaire des Lettres-Commandes suivantes, de la Demande de Cotation N°004/DC/CRTV/CIPM/16 relatives à l'acquisition des équipements informatiques à la CRTV :

- **Lot 1** à hauteur de **FCFA TTC 8 300 000** (huit millions trois cent mille francs Toutes Taxes Comprises) ;

- **Lot 2** à hauteur de **FCFA TTC 8 300 000** (huit millions trois cent mille francs Toutes Taxes Comprises) ;

Le délai d'exécution desdites prestations respectives est de 30 (trente) jours à compter de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le Directeur Général de ladite structure est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé- Mballa II pour recevoir notification du présent communiqué.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 25 Octobre 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**DECISION 348 /D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 25/10/2015 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 103 /AONO/MINTP/CMPM/2016 DU 21/09/2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF L'ACQUISITION POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES TECHNIQUES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS D'UN SCANNER MOBILE TERRESTRE TRIMBLE MX2. FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICE 2016, IMPUTATION : 36 469 02 33 00 125 2031.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

- Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,
- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2016;
- Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 ;
- Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;
- Vu le Décret n° 2013/334 du 13 Septembre 2013 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
  
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
- Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;
- Vu la Décision N°00000089/D/MINMAP du 08 février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;
- Vu la circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
  
- Vu la Circulaire N°000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2016 ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N ° 103 /AONO/MINTP/CMPM/2016 du 21/09/2016 En procédure d'urgence relatif l'acquisition pour le compte de la Direction Générale des Études Techniques du Ministère des Travaux Publics d'un scanner mobile terrestre Trimble MX2.;
- Vu les offres des soumissionnaires ;
- Vu le Procès Verbal N°10/PV/CMPM/MINTP du 13 Octobre 2016 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés u Ministre des Travaux Publics.
- Vu la lettre de notification de proposition d'attribution du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'acquisition pour le compte de la Direction Générale des Études Techniques du Ministère des Travaux Publics d'un scanner mobile terrestre Trimble MX2.

Soumissionnaire	Montant offre TTC	Montant offre TTC en Chiffre	Délais des travaux
Société TAMI Sarl	249 900 000	deux cent quarante neuf millions neuf cent mille	Délai d'exécution : 60 jours

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Sous-Direction des Marchés Publics, pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3 : Le soumissionnaire ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministre des Travaux Publics. Passé ce délai, cette offre sera détruite.

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /.

YAOUNDE le 25 Octobre 2016

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**



## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°77/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT. N° 78/AONR/CUD/CIPM/2016 DU 31 AOÛT 2016 POUR LES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DE LA STABILISATION DE L'ÉBOULEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante,**

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
- Vu l'Arrêté n° 0051A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°78/A0NR/CUD/CIPM/2016 du 31 août 2016 relatif **pour** les travaux de parachèvement de la stabilisation de l'éboulement de l'université de Douala;
- Vu **Le** rapport d'analyse y relatif du 27 septembre 2016 de la sous-commission d'analyse des Offres ;
- Vu Le procès-verbal de la séance du 28 septembre 2016 de la Commission Interne de Passation des Marché de la Communauté Urbaine de Douala;
- Vu La proposition d'attribution N°101/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2016 du 28 septembre 2016 ;
- Vu la Publication de résultat de l'Avis d'Appel d'Offres n°72/A0NO/CUD/CIPM/2016 du 05 octobre 2016 ;

### **DECIDE:**

**Article 1er:** Le prestataire dont le nom suit est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après

- **Noms et adresse de l'attributaire: SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CHRIST BUILDING (SCI CHRIST BUILDING)**
- **Prix final TTC (en FCFA) :Neuf cent quarante huit millions spt cent quatre vingt treize mille trois cent vingt quatre (948 793 324 ) Francs CFA**
- **Délai: Dix (10) Mois**

**Article 2 :** Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai maximal de quinze (15) jours à la Division des Marché Publics de la Communauté Urbaine de Douala. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

**Article 3:** La présente décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

**Article 4 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./?

DOUALA le 1 Novembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

**NTONE NTONE DR. Fritz**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°78/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT. N° 58/AONO/CUD/CIPMI2016 DU 27 JUIN 2016 POUR LES TRAVAUX D'URGENCE DE REHABILITATION DU RESEAU DE DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE DANS LA PARTIE SINISTREE DU MARCHÉ CENTRAL DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante.

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala
- Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
- Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG!DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°58/AONO/CUD/CIPM/2016 du 27 juin 2016 relatif pour les travaux d'urgence de réhabilitation du réseau de distribution de l'énergie électrique dans la partie sinistrée du Marché Central de Douala;
- Vu Le rapport d'analyse y relatif du 25 juillet 2016 de la sous-commission d'analyse des Offres
- Vu Le procès-verbal de la séance du 26 juillet 2016 de la Commission Interne de Passation des Marché de la Communauté Urbaine de Douala;
- Vu La proposition d'attribution N°76NEM/KMS/CIPM/CUD/2016 du 09 août 2016 ;
- Vu la Publication de résultat de l'Avis d'Appel d'Offres n°58/AONO/CUD/CIPM/2016 du 16 août 2016

### DECIDE:

**Article 1<sup>er</sup>:** le prestataire dont le nom suit est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après,

- **Noms et adresse de l'attributaire: ELECPLOMB.SC SARL**
- **Prix final TTC (en FCFA) :Cent vingt quatre millions cent soixante seize mille huit cent quatorze (124 176 814) Francs CFA**
- **Délai: Cinq (05) Mois**

**Article 2 :** Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai maximal de quinze (15) jours à la Division des Marché Publics de la Communauté Urbaine de Douala. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

**Article 3:** La présente décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

**Article 4 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 1 Novembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

**NTONE NTONE DR. Fritz**



## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°79/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 19/DC/CUD/CIPM/2016 DU 10 AOÛT 2016 POUR L'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de **Douala** ;
- Vu le Décret n° 2009/055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012
- Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Circulaire n° 001ICAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu l'Avis de Consultation n°19/DC/CUD/CIPM/2016 du 10 août 2016 relatif pour l'habillement du personnel de la Direction de la Réglementation et de la Police Municipale;
- Vu Le procès-verbal de la séance du 06 septembre 2016 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;
- Vu La proposition d'attribution N°032/NEM/EL/CIPM/CUD/2016 du 06 septembre 2016 ;
- Vu la Publication de résultat de la Demande de Cotation n°19/DC/CUD/CIPM/2016 du 21 septembre 2016 :

### DECIDE:

**Article 1<sup>er</sup>:** Le prestataire, dont le nom suit, est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après.

- **Noms et adresse de l'attributaire: YVY CAMEROUN**
- **Prix final TTC (en FCFA) : Douze millions quatre vingt cinq mille neuf cent quatre vingt sept (12 085 987) Francs CFA**
- **Délai: Deux (02) Mois**

**Article 2 :** Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai maximal de quinze (15) jours à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala situé à 279, Rue Victoria, Hôtel de Ville de Bonanjo. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

**Article 4 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 1 Novembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

**NTONE NTONE DR. Fritz**

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant  
ou  
Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...  
La meilleure information sur les Marchés Publics !**